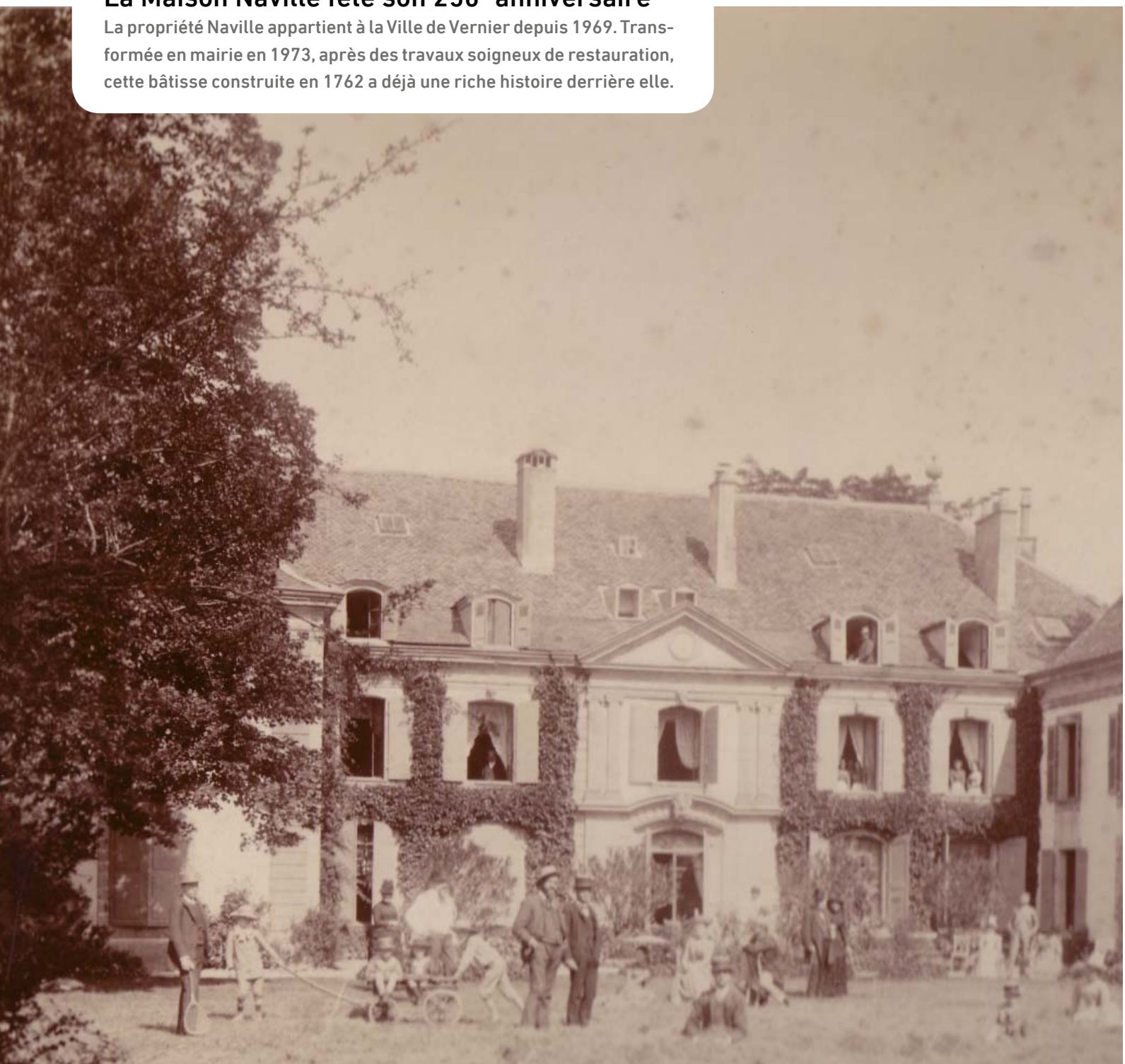


Actu Vernier

Novembre 2012

La Maison Naville fête son 250^e anniversaire

La propriété Naville appartient à la Ville de Vernier depuis 1969. Transformée en mairie en 1973, après des travaux soigneux de restauration, cette bâtisse construite en 1762 a déjà une riche histoire derrière elle.



La citoyenneté à l'honneur

P. 8-9

Les Avanchets au Mamco

P. 20-21

Prévention auprès des
jeunes

P. 26-27

Chères Verniolanes, Chers Verniolans,

Lors des traditionnelles cérémonies officielles organisées en octobre, 200 Verniolans sont venus marquer symboliquement le passage important de la vie professionnelle à la retraite lors de la 2^e édition des Promotions Seniors organisées par le service de la cohésion sociale (p. 30-31). Les autorités se sont également réjouies d'accueillir de nouveaux citoyens verniolans : jeunes adultes (p. 9) et familles (p. 8).

Notre Mairie a accueilli ces nouveaux citoyens tout comme elle a reçu au fil des ans des centaines de visiteurs, habitants, mariés, citoyens. En 1973 vous veniez en nombre inaugurer la Maison Naville transformée en bâtiment administratif. Nous vous attendons pour célébrer ensemble le 250^e anniversaire de cette demeure qui fut l'une des plus grandes maisons de campagne de la région (p. 3-5).

Si certaines de nos bâtisses verniolanes s'inscrivent dans l'Histoire, d'autres sont aussi résolument contemporaines au point de figurer au Musée d'art contemporain (Mamco). Ne ratez pas l'exposition des œuvres de Yves Bélorgey, peintre passionné d'architecture, qui présentent la force des immeubles des Avanchets!

Comme ces toiles d'artiste ne pourront sans doute pas figurer dans les cadeaux de fin d'année, ne manquez pas de passer ces prochaines semaines dans les nombreux marchés d'artisanat proposés dans différents quartiers pour y dénicher un cadeau original façonné par des artistes et artisans locaux. Ou alors pensez à commander sur notre site internet



Thierry Apothéloz, Yvan Rochat, Maire, et Pierre Ronget.

(www.vernier.ch/eshop) le jeu familial de prévention développé par la Ville de Vernier « Kestu X? » (p. 24-25).

Pour bien débiter ensemble cette période festive et joyeuse, rejoignez-nous pour l'Escalade célébrée le mardi 11 décembre autour d'un vin chaud, sous les feux du nouvel éclairage de la vénérable mairie et des flambeaux du cortège des enfants costumés (p. 6)!

Votre Conseil administratif:
Yvan Rochat, Pierre Ronget et Thierry Apothéloz

Edité par l'administration municipale

Comité de rédaction :
Yvan Rochat
Jean-Claude Stevan
Valérie Walther-Palli

Contact :
communication@vernier.ch
www.facebook.com/VilledVernier

Mairie de Vernier
CP 520 - 1214 Vernier
T. 022 306 06 06
F. 022 306 06 60

Horaires d'ouverture
9h - 12h et 14h - 17h
www.vernier.ch

Prochain numéro :
Budget 2013
Délai rédactionnel : 23 nov. 2012
Parution : 19 décembre 2012

Archives :
www.vernier.ch/magazine
Journal tiré à 17'200 exemplaires
11 fois par année.

La rédaction décline toute responsabilité envers le contenu des articles et des illustrations dont elle n'est pas l'auteur.

Imprimé par Atar Roto Presse SA,
Genève, sur papier couché mat 115 g
Maquette : Agence Hémisphère

La Maison Naville fête ses 250 ans !

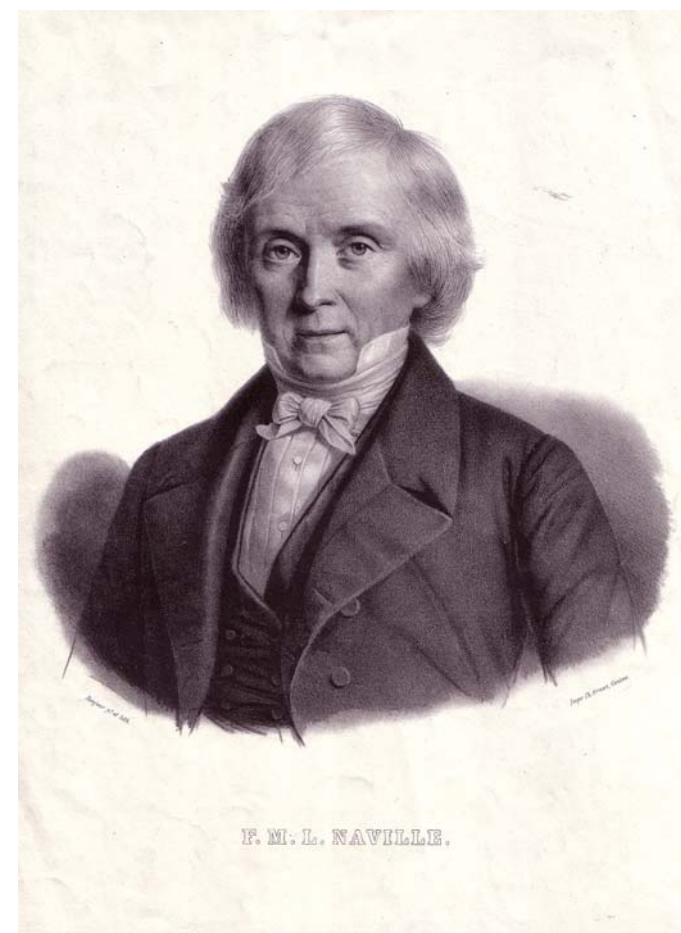
1762-2012 | La maison que les Verniolans connaissent maintenant comme la Mairie souffle ses 250 bougies cette année! Avant d'héberger les autorités locales, la Maison Diodati puis Naville, selon les époques, fut l'une des plus grandes maisons de campagne de la région et hébergea un Institut pédagogique à la renommée internationale. D'où vient cette illustre demeure ?

Des Diodati aux Naville | Tout commence avec les Diodati, nobles de Lucques en Toscane, émigrés pour cause de religion, et devenus bourgeois de Genève en 1572. Famille de théologiens et de commerçants, ils vivent entre l'Europe et les colonies, mais gardent un pied-à-terre dans la région, avec un domaine familial à Vernier et un autre à Ferney, qu'ils vendront à Voltaire. La propriété de Vernier leur appartenait depuis le début du XVIII^e, en tout cas.

En 1733, Salomon Diodati, qui a fait fortune au Surinam, rentre à Genève. Son fils, Antoine-Josué Diodati, pasteur et bibliothécaire du Collège et de l'Académie, hérite en 1753 de la propriété de son père à Vernier et décide d'y bâtir une maison de campagne. On lui attribue communément la date de 1762 mais d'autres historiens parlent de 1769-1771. Petit détail amusant, la rue principale du village passant sous ses fenêtres, il en obtient le déplacement. A ses frais, tout de même... Dès lors, les villageois l'appellent le Château, et Goethe vante même ses mérites dans une lettre en 1779. Il faut dire que c'est l'une des plus grandes maisons de campagne de l'époque, qui fait la part belle aux jardins, aux arbres et qui possède une belle terrasse. A l'intérieur, on compte huit chambres à coucher, un salon vert, un salon jaune, et même une salle de billard!

Puis les temps se gâtent à la fin du XVII^e. Le Tribunal révolutionnaire qui fait régner la terreur à Genève condamne les nobles, et les Diodati se sentent directement menacés. En 1795, la veuve Diodati-Rilliet vend la maison. A un Girod qui la cède à un Ador. Celui-ci le loue en 1819 à un bourgeois genevois, François-Marc-Louis Naville, qui l'achètera en 1820.

François-Marc-Louis Naville | C'est donc cette année-là que la Maison Diodati devient la Maison Naville. Surnommé FML par ses descendants actuels, François-Marc-Louis Naville est né en 1784. Il commence assez mal dans la vie, puisqu'il est orphelin à 5 ans. Il est recueilli par son grand-père maternel puis par sa tante dans une propriété Naville, à Villette, au pied du Salève. A 14 ans, il est confié à un couple de cousins. Lui



est pasteur et a même officié à New York. Ce qui va peut-être influencer le choix du jeune FML qui s'orientera vers la théologie. Il faut dire que son père, Georges-Constantin, mort en Italie en 1789, était professeur de grec à l'académie de Genève mais aussi pasteur. Une vocation familiale. Et qu'à l'époque, dans le milieu de FML, c'était un peu théologie, droit ou médecine.

Il choisit donc la théologie et devient pasteur à Dardagny, à l'âge de 22 ans. En parallèle il s'intéresse à la philosophie et, surtout, à la pédagogie. Il parfait son éducation grâce à des voyages, qui lui servent à élargir le champ de ses observations. Marseille, Florence, Rome et Naples n'ont plus de secrets pour lui.

En 1811, FML est nommé pasteur à Chancy mais s'enthousiasme davantage pour l'instruction de son fils aîné, Louis, et il décide de se lancer dans l'enseignement en 1819. Il fera donc de sa nouvelle maison de Vernier un Institut pédagogique.



L'Institut de Vernier, une pédagogie novatrice | FML mène d'abord une enquête sur le terrain, en parcourant l'Europe (il parle cinq langues) pour s'inspirer de méthodes pédagogiques. Il visite des établissements comme celui de Pestalozzi à Yverdon. Son idée ? Créer une société d'esprits libres et responsables pour faire progresser la société. Tout un programme.

Le style d'enseignement passe par l'auto-gouvernance. Naville veut reproduire une société miniature au sein même de son Institut: tribunal, bourse, assemblée, marché. Les élèves se frottent donc à une pédagogie active carrément novatrice pour l'époque. Le désir cher à FML est de former ses élèves à leur rôle futur de citoyens. Ce self-government passe aussi par une Assemblée dont chaque élève fait partie après trois mois de séjour à Vernier. Elle élit le Conseil, le Tribunal et les fonctionnaires, et vote les Lois proposées par le Conseil. Comme quoi il rôdait déjà une âme politique entre ces murs...

Sa pédagogie est imprégnée de morale religieuse et de christianisme. Il est quand même pasteur et fils de pasteur! D'ailleurs, chaque matin a lieu une méditation où les enfants lisent la Bible, réfléchissent et prient. La formation de l'âme est le but suprême de l'éducation, et doit guider tout enseignement. Pour que ce but puisse être atteint, il faut que l'étude ne porte pas sur des mots, mais sur des idées.

Au programme, un enseignement intellectuel, moral mais aussi physique (course, patinage, natation dans le Rhône). Chacun peut cultiver son jardin, élever des animaux ou s'initier à la menuiserie. Pour FML, l'observation est la base de tout savoir. L'enfant doit découvrir par lui-même plutôt qu'ingurgiter des connaissances. Les élèves s'entraident et l'enseignement est dispensé de manière individuelle ou par petits groupes. Une vraie école active!

Les deux frères, Louis et Ernest Naville, devant la maison en 1893

LES FÊTES NAVILLE, DE 1906 À 2006

En 1906, quand Anne Naville-Todd invite les descendants à un dîner, la Maison est aux Naville depuis cinq générations. Le philosophe Ernest Naville est le doyen des festivités. « C'est lui, ce fils de Vernier, qui est ici dans la maison paternelle, l'hôte qui reçoit en même temps que le vénérable chef de la famille », s'exclame Pyrame Naville, son neveu. Dans la brochure qui commémore cette réunion de famille, on peut aussi lire: « La vieille maison avait ouvert toutes ses portes,

décoré toutes ses pièces de verdure, de longues guirlandes de lierre grimpant aux murs, s'accrochant aux glaces, aux tableaux, égayant les coins obscurs, comme une aïeule qui ajoute dans les grands jours des rubans aux dentelles un peu austères de sa coiffe. » Ou alors, un extrait sur la mobilité de l'époque: « Dès midi les Naville arrivaient à Vernier pleins de bonne grâce et d'entrain, qui en tram, qui en voiture qui en automobile pour marcher avec le temps. » En 2006,

pour les 500 ans, ce sont plutôt des bus TPG « Spécial Naville » qui déposent les descendants devant l'illustre demeure. A chaque époque son moyen de transport! Au menu des réjouissances de 2006? Photo de famille, buffet, pièce de théâtre et promenade dans le parc. Mais un changement de taille. Comme toutes les autres propriétés Naville du canton, Vernier n'est désormais plus aux mains de la famille...

Les pensionnaires écrivent aussi leur propre journal, de 1832 à 1835: *Le Messager de Vernier*, imprimé chaque vendredi. Au sommaire des quatre pages hebdomadaires: récits de voyages, annonces pour lapins à vendre (!), mots d'anciens élèves et réflexions du directeur.

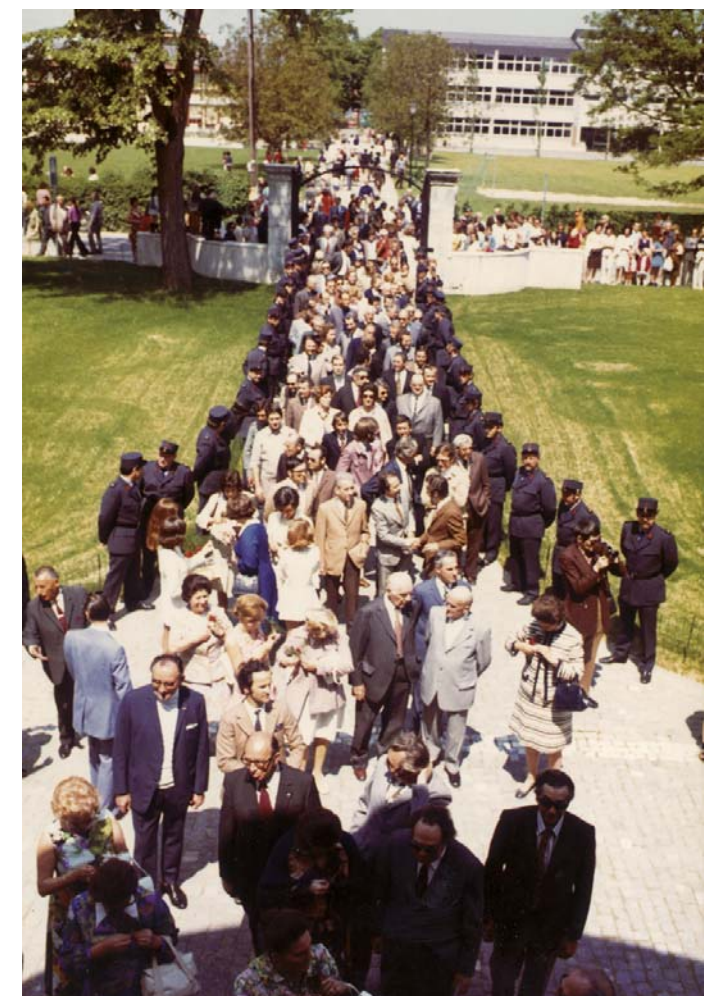
La renommée dépasse bientôt les frontières de Vernier, et même de l'Europe, puisque le fils du fameux aventurier Narciso Lopez, qui voulut libérer Cuba des Espagnols en 1850-1851, ou des enfants d'indépendantistes grecs arrivent à Vernier. On trouve aussi sur les bancs de l'Institut le propre fils de FML, Ernest Naville, qui deviendra un philosophe renommé. Le nombre de pensionnaires tourne toujours autour de la trentaine. Et une dizaine de nationalités y sont représentées. L'Institut est en outre œcuménique et accueille des protestants, certes, mais aussi des catholiques et des orthodoxes.

La Maison Naville après l'Institut | FML meurt en 1846 à Vernier. Les élèves se cotisent pour lui ériger un monument dans le cimetière de Vernier. Son fils aîné Louis reprend la direction de l'Institut de Vernier, où il a lui-même étudié, mais le ferme en 1856. Il sera aussi maire de Vernier de 1847 à 1874. Et recevra des citoyens verniolans une coupe en argent qui est encore visible dans la salle du Conseil administratif. Restant attaché à la pédagogie, le maire installe une école enfantine dans un local de sa propriété, de 1868 à 1874. Puis la maison de famille est utilisée par Louis et ses descendants. Certains habitent Paris et reviennent l'été à Vernier. La veuve de Louis, Anne Naville-Todd, invite les descendants à un dîner en 1906, pour fêter les 400 ans de la bourgeoisie Naville. Deux de ses fils, Pyrame et Jules, héritent de la Maison de Vernier. Puis leurs descendants Pierre et Marc Naville vendront la maison de famille à la Commune en 1969. En 1970, la Maison Naville est classée et devient Mairie en 1973.

Cécile Aubert



Mai 1973, fête d'inauguration de la Mairie



LA VILLE DE VERNIER VOUS CONVIE À VENIR CÉLÉBRER LE 250^E ANNIVERSAIRE DE LA MAISON NAVILLE ET FÊTER L'ESCALADE

Mardi 11 décembre 2012, salle de gym de l'école des Ranches

Rue du Village 6, 1214 Vernier – Bus 6, 19 et 28 arrêt « Vernier-Ecole »

La Ville de Vernier vous convie à venir fêter le 250^e anniversaire de la Maison Naville, siège de la Mairie et la fête de l'Escalade organisée en collaboration avec les sauveteurs auxiliaires de Vernier.

Au programme des festivités, un cortège aux flambeaux suivi de l'inauguration du nouvel éclairage de la Mairie puis le concours de déguisements. La soupe de la Mère Royaume, la raclette ou les hot-dogs vous réchaufferont.

Venez nombreux fêter cette année exceptionnelle!

Programme

18h30 Rendez-vous dans la salle de gym de l'école des Ranches
Inscription au concours de déguisements

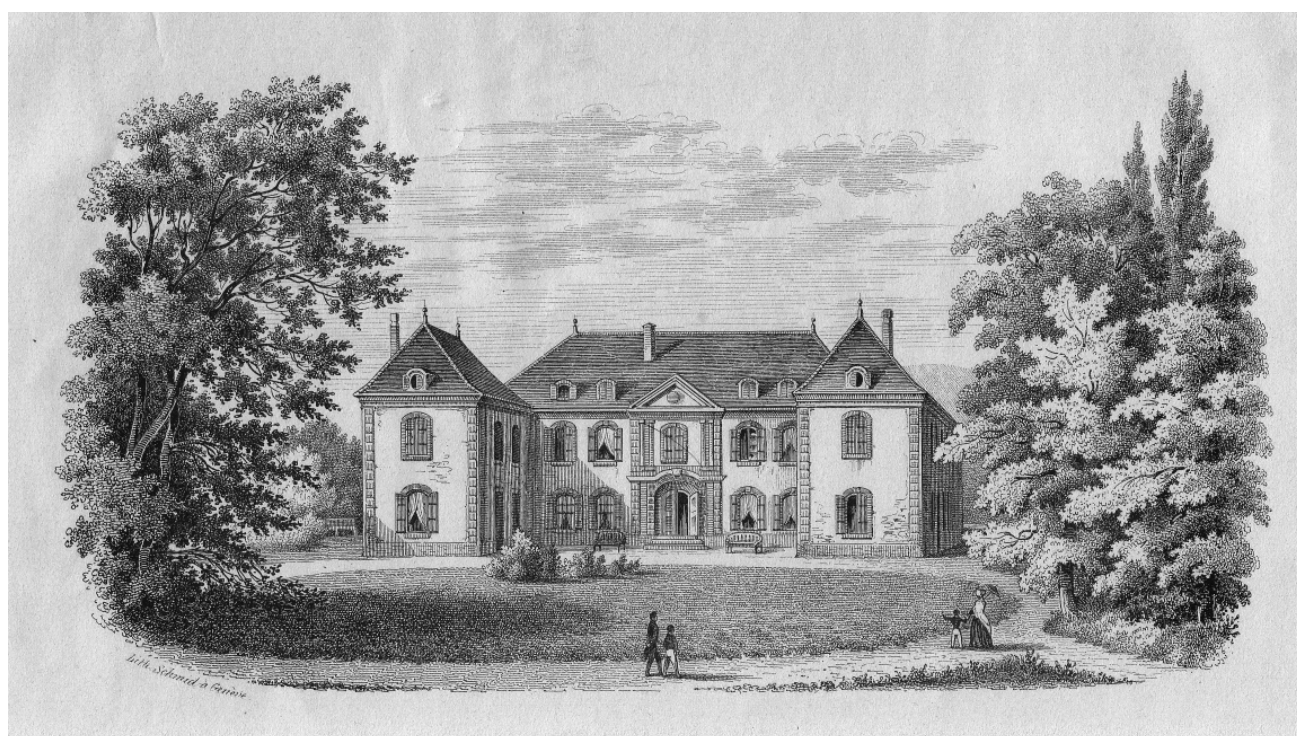
18h45 Cortège aux flambeaux

19h30 Cérémonie officielle du 250^e anniversaire de la Maison Naville, siège de la Mairie
Allocution de M. Yvan Rochat, Maire
Inauguration du nouvel éclairage de la Mairie

20h15 Concours de déguisements
Trois catégories: jusqu'à 6 ans, de 7 à 10 ans et de 10 à 16 ans

21h00 Résultats du concours de déguisements

Restauration: soupe de la Mère Royaume, raclette, hot-dogs, vin chaud et autres boissons.



Un jeune sauveteur félicité par les autorités

Cet été, alors que Serdar Yildiz se baignait avec des amis dans le Rhône, il s'est aperçu qu'une nageuse était en difficulté et flottait plus ou moins inerte dans le courant. Sans trop y réfléchir, le jeune Verniolan de 15 ans, qui n'est pas particulièrement un nageur aguerri, a plongé pour aider la sexagénaire épuisée.

Ce n'est qu'une fois à l'eau que le jeune homme a eu quelques frayeurs avec le courant un peu fort, mais en deux ou trois minutes et avec l'aide d'autres personnes sur la rive il est parvenu à sauver la dame de la noyade.

Cette dernière, professeure d'allemand à la retraite, est bien sûr grandement reconnaissante pour l'action déterminante de Serdar et lui a promis, notamment, de l'aide pour ses cours d'allemand en échange! Serdar s'intéresse aussi désormais davantage aux cours de secourisme.



Le Conseil administratif a tenu à recevoir le jeune homme né à Vernier et habitant aux Avanchets lors d'une de ses séances hebdomadaires pour le féliciter chaleureusement pour son courage.

RENDEZ-VOUS CITOYEN

Le Maire vous reçoit sans rendez-vous

Samedi 1^{er} décembre 2012 de 9h à 12h

Venez poser vos questions à la Mairie de Vernier, rue du Village 9, 1214 Vernier!

Bus 6, 19 et 28: arrêt Vernier-Ecole.

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance du Conseil municipal se tiendra le

Mardi 11 décembre 2012 à 20h30

à la Mairie de Vernier, rue du Village 9, 1214 Vernier

L'ordre du jour, les procès-verbaux des débats du Conseil municipal, ainsi que toutes les décisions prises, peuvent être consultés sur notre site Internet:

www.vernier.ch/cm

Cérémonies officielles

Nouveaux citoyens

Jeudi 11 octobre dernier, les autorités de la Commune de Vernier ont accueilli les citoyens nouvellement naturalisés. Dans la salle du Conseil municipal, le Maire, Yvan Rochat, et le 1^{er} vice-président du Conseil municipal, Xavier Chillier, leur ont expliqué le fonctionnement des deux Conseils, respectivement administratif et municipal.

S'en est suivi une brève visite du bâtiment de la Mairie, notamment de la salle du Conseil administratif et de celle des mariages, avec les explications historiques éclairées des Conseillers administratifs.

Puis, dans la salle polyvalente de l'école de Vernier-place, chacune des 50 familles a reçu trois ouvrages, sur la Ville

de Vernier et le fonctionnement des institutions politiques helvétiques.

Cette chaleureuse soirée a été clôturée par une réception, qui a permis aux citoyens d'échanger avec les Conseillers municipaux et administratifs présents.

© Magali Girardin



Jeunes citoyens

Afin de fêter l'arrivée de leur majorité, 70 jeunes ont participé le 18 octobre dernier aux promotions civiques organisées par la Ville de Vernier. Ils étaient accompagnés à cette occasion par les trois Conseillers administratifs ainsi que des représentants du Conseil municipal.

Après les discours du Maire, Yvan Rochat, et du président du Conseil

municipal, Denis Chiaradonna, encourageant les jeunes à s'engager dans la vie collective, au travers de la politique, mais aussi d'associations, un délicieux repas a été servi.

Tout au long du repas, Marcel Laliberté, a dessiné des caricatures des participants, remportant un vif succès! Un intermède musical a également animé la soirée

avec le groupe Lèchébéton de l'Avenir Accordéoniste de Châteline. Pour clore la soirée, trois humoristes de la troupe montante du Swiss Comedy Club se sont produits sur scène.

Au final, les jeunes sont repartis avec leurs cadeaux et, nous l'espérons, de bons souvenirs de cette soirée détendue et conviviale.

© Magali Girardin



Communications, séances du 2 au 16 octobre 2012

Autorisations de construire

Autorisations délivrées par le canton
APA 36'777: Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accident SUVA – Aménagement d'une épicerie – Rue de la Coupe-Gordon-Bennett 4.

DD 105'030: Installation d'une antenne de communication pour téléphonie mobile à la place du Lignon 21. Autorisation accordée, malgré notre préavis défavorable. Le Conseil administratif (CA) décide de faire opposition.

Demandes d'autorisations Préavis communaux

DD 105'144: M. Philippe Fontaine - Construction de 3 villas contiguës – aménagement extérieur – couverts à véhicule – couverts et installation de panneaux solaires en tribune – Rue du Village 29B, 29C, 29D. Le CA complète son préavis défavorable de la semaine précédente en précisant que la Ville de Vernier demande qu'un plan localisé de quartier soit initié, regroupant les parcelles vierges de construction, qui comportent encore des droits à bâtir, dans une vision plus cohérente de l'urbanisation de l'arrière du village, conformément à la volonté du Conseil municipal exprimée dans le schéma directeur du village.

DD 104'427: Consorts Fehlbaum - Six villas jumelées - garages - Chemin de Bonvent 13, 13A, 15, 15C. C – Le CA renonce à faire recours vu que le requérant ne fait pas recours.

DD 105'194: International Mental Health – Réhabilitation d'un immeuble de logements – Rue du Village 47. **Préavis favorable.**

APA 36'858: SI Vernier-Couchant SA – Aménagement paysager et installation de panneau d'entreprise – Route du

Nant-d'Avril, route de Vernier – Préavis favorable pour l'aménagement paysager.

APA 37'135: SI Familia Rhône D - Création d'un parking et accès extérieurs et couvert containers – Chemin de l'Ecu 17D, 17 E. **Préavis favorable.**

APA 36'824: SI Maurabia SA - Aménagement d'un parking et containers de stockage – Chemin de Champs-Prévost 8. Le CA confirme son **préavis défavorable** malgré l'engagement du requérant de ne créer le parking que provisoirement.

M6'805: M. Philippe Fontaine – Démolition d'une habitation – rue du Village 29B. **Préavis défavorable.** La Ville de Vernier demande qu'un plan localisé de quartier soit initié, regroupant les parcelles vierges de construction, qui comportent encore des droits à bâtir, dans une vision plus cohérente de l'urbanisation de l'arrière du village, conformément à la volonté du Conseil municipal exprimée dans le schéma directeur du village.

DD 104'018 / 2: M. Yvan et M^{me} Elena Alexeeva Pochon – (Construction d'une maison familiale et d'un couvert à véhicules – Transformation d'une maison existante) Construction de deux villas jumelées, piscines, garage souterrain, aménagement extérieur, pool-house – **Préavis favorable**, y compris une dérogation au rapport des surfaces. Une DA sera déposée au prochain Conseil municipal.

Conseil administratif

Fondation pour les terrains industriels de Genève (FTI): arrêté du Conseil d'Etat du 26 septembre 2012 désignant les membres du Conseil d'administration de la FTI, au nombre desquels figure M. Rochat

Parcelles

Route d'Aire: demande d'exercice du droit de préemption à l'occasion de la vente de la parcelle 3483, Fe 24, sise route d'Aire 169. Le CA renonce.

Personnel

Le CA procède à l'engagement de M. Philippe Aufaure comme gardien de piscine polyvalent à 100% dès le 1^{er} janvier 2013 au service des sports.

Le CA procède à l'engagement de M^{me} Myriam Jakir Duran, comme responsable du service de la communication, dès le 1^{er} janvier 2013.

Le CA procède à l'engagement de M^{me} Sylviane Grand Ray en qualité de directrice de l'EVE des Avanchets dès le 1^{er} janvier 2013.

Le CA procède à l'engagement de M. Rodrigo Galarce comme commis polyvalent à 85% dès le 1^{er} novembre 2012.

Petite enfance

EVE Vernier-Village: annonce de l'Office fédéral des assurances sociales du versement du montant de la subvention pour la 1^{re} année d'exploitation de l'EVE Vernier-Village à hauteur de CHF 309'762.25 et d'un acompte pour la 2^e année d'un montant de CHF 216'900.–.

Sports

Swiss Open Tennis: information des dates du tournoi 2013 qui se tiendra du 9 au 14 juillet.



Budget 2013: Les Verts veulent investir pour l'avenir de notre ville

Les Verts veulent rappeler qu'un haut niveau d'investissement communal permet d'adapter les infrastructures communales aux nouveaux défis de notre temps. Les Verts seront attentifs à ce que les futurs investissements permettent en 2013:

- ✓ de sécuriser les déplacements piétons et vélos dans nos quartiers
sur le long terme, les Verts veulent favoriser la mobilité douce et diminuer les nuisances du trafic motorisé
- ✓ de mettre nos bâtiments aux normes environnementales
sur le long terme, les Verts veulent des économies d'énergie substantielles
- ✓ de continuer à développer des infrastructures pour l'animation des quartiers (Maisons de Quartier, Jardin Robinson) et la petite enfance
sur le long terme, les Verts veulent favoriser les liens et la solidarité dans notre commune

Nos impôts: à quoi doivent-ils servir?

Les Verts estiment que le produit des recettes fiscales doit prioritairement aller à la réalisation de projets destinés à la population. Dès lors, ils s'étonnent et sont totalement opposés à la demande du MCG de retirer plus de 70'000 francs destinés aux projets pour les reverser aux Conseillers municipaux notamment pour des réunions se tenant hors du Conseil municipal et des commissions (caucus).

Fiscalité toujours...

Les Verts ont pris note avec intérêt du projet de loi du Canton visant à imposer les contribuables uniquement sur leur lieu de domicile et non plus sur le lieu où ils travaillent. Ce changement pourrait avoir des conséquences financières extrêmement positives pour Vernier en reconnaissant son rôle moteur et historique dans la création de logement à Genève. Les Verts de Vernier seront très attentifs à ce que ce projet de loi aboutisse pour autant qu'il maintienne le rééquilibrage et une péréquation favorable aux communes suburbaines telles que Vernier et qu'il reconnaisse ainsi leur contribution significative au développement de notre canton.

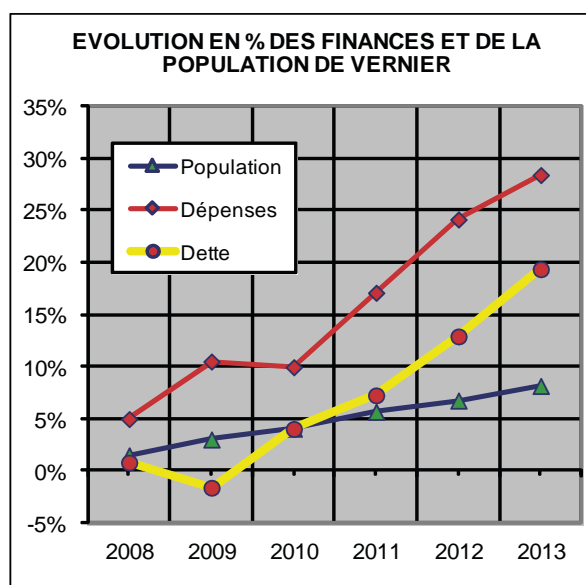




Finances verniolanes : « We have a dream »

Vous payez vos impôts à Vernier où le taux d'imposition est plus fort que dans la plupart des communes genevoises? Vous espérez une baisse du centime additionnel suite aux promesses du magistrat élu en 2011 et responsable des finances? Vos rêves risquent de s'effondrer!

Vernier bénéficie de rentrées fiscales à la hausse grâce à ses habitants qui contribuent, parfois dans des conditions difficiles, à la richesse de la commune. Il serait légitime d'alléger la charge fiscale qui pèse sur les contribuables, mais encore faudrait-il faire preuve de courage politique!



A l'heure où nous écrivons ces lignes, le projet du budget 2013 a été présenté au Conseil municipal et force est de constater que le changement espéré n'est pas au rendez-vous. En effet, les charges (CHF 102 millions) augmentent de CHF 3,3 millions, ce qui ne laisse aucune marge de manœuvre pour une baisse d'impôt. Par ailleurs, la dette communale continue son ascension et dépassera CHF 145 millions en 2013. A ce rythme, l'assainissement des finances verniolanes restera un vœu pieux.

Plus de culture que d'aide sociale?

Pour l'UDC, l'augmentation des dépenses publiques ne devrait en aucun cas dépasser celle de la population.

Cette dernière augmente annuellement d'environ 450 personnes, ce qui équivaut **1,5%**. Le profil des nouveaux venus n'est pas différent de celui des habitants actuels, ni plus pauvres ni plus riches. La hausse de **3,5%** du budget 2013 n'est donc pas justifiée et soulève les questions suivantes :

- Pour environ 450 nouveaux habitants, est-il logique de débours CHF 504'718 de plus pour des honoraires et autres études (**augmentation de 18,3%**)? Est-il nécessaire d'ajouter CHF 598'000 pour l'aide sociale (**augmentation de 12,3%**) et CHF 691'820 dans le domaine de la culture (**augmentation de 18%**)?
- Pourquoi multiplier les études visant à créer de nouvelles places de crèche sans s'attaquer à leur coût exorbitant qui, pour une place, frise CHF 42'000 par an?
- Que faire en cas d'une baisse des recettes? Augmenter les impôts comme Carouge? Rationner le budget social ou celui de la culture à l'instar du gouvernement socialiste en France?

Adapter les dépenses à la croissance

La proposition de l'UDC pour le budget 2013 sera d'adapter les dépenses à l'évolution démographique de la commune et de s'inspirer des mesures prises par le Conseil d'Etat qui propose de limiter la hausse des charges cantonales à 1.5% pour les années à venir. La rigueur budgétaire du ministre cantonal des Finances, David Hiler, pourrait être source d'inspiration pour notre Exécutif verniolan. L'UDC demande à ce dernier de fixer les dépenses à CHF 100,4 millions, ce qui représente une hausse de **1,5%** par rapport à 2012. Il serait alors envisageable de dégager un excédent qui permettrait de stabiliser la dette ou, qui sait? de baisser le centime additionnel d'un demi-point?

L'UDC invitera les autres partis à suivre ces recommandations. Il n'est pas défendu de rêver ...

Ruth Kaelin,
Christina Meissner,
Conseillères municipales



Editeur responsable: Martin Carminio - Concept: Thiesch.ch



La Ville de Vernier vous offre un chèque-famille d'une valeur de 100 CHF pour les activités sportives et culturelles de vos enfants.

**CHÈQUE
FAMILLE**

**LES SOCIALISTES S'ENGAGENT
POUR AMELIORER VOTRE QUOTIDIEN**

ps-vernier.ch



PLR

Les Libéraux Vernier

**DE L'AMBITION
POUR VERNIER !**

Au début du mois d'octobre la *Tribune de Genève* informait ses lecteurs que les autorités exécutives de Vernier envisageaient de regrouper tous les services communaux sur un seul site – le futur quartier de l'Etang – et d'y déplacer la Mairie. Le coût de l'opération, inscrit dans le plan pluriannuel d'investissements, s'élève à quelque CHF 26,5 millions.

Le PLR reste dubitatif face à une telle proposition. En effet est-il possible de faire fi du patrimoine communal et minimiser le coût qu'impliquerait une telle décision ?

Dans un premier débat le PLR a fait connaître son opposition, car un tel projet ne peut se décréter arbitrairement et doit faire l'objet d'une vaste consultation.

Vernier : une ville dont le chef-lieu est un village

Justifier le projet en s'appuyant sur deux arguments qui définissent le futur quartier de l'Etang comme le centre de gravité géographique de Vernier d'une part, et qui affirment une volonté de centralisation de l'administration d'autre part, consiste simplement à ignorer la réalité vécue par les habitants et l'histoire d'une région qui depuis plus de mille ans est centrée sur Vernier et dont les autres villages faisaient partie intégrante du territoire verniolan.

Une révolution copernicienne ?

Est-ce une révolution copernicienne que de transformer tant la Mairie (Maison Naville) dont on fêtera le 250^e « anniversaire » en décembre 2012 ainsi que la Maison Chauvet-Lullin en musées ? Serait-ce pour venir y admirer dans quelques années les sarcophages des Conseillers administratifs qui avaient pris cette décision ?



NON !

« Une société sans passé est une société sans avenir » (Malraux)

Il convient de se rappeler que les autorités municipales ont souhaité magnifier le patrimoine communal et n'ont pas hésité à dépenser une vingtaine de millions (coûts d'achat et de restauration de ces deux maisons) pour léguer aux générations futures des témoins vivants du passé.

Le PLR unanime estime que la Mairie actuelle doit rester le centre politique de la Ville de Vernier.

Questions

Les habitants ne sont-ils pas heureux de se marier dans la plus belle Mairie du Canton ?

Quand la population sera-t-elle consultée sur ce projet ?

PLR Les Libéraux de Vernier
Case postale 374
1219 Châtelaine

Le PLR
www.liberal-vernier.com
courriel : liberal-vernier@bluewin.ch



Mouvement Citoyens Genevois – Case postale 691 – 1214 VERNIER

Carton Rouge à la gauche de Vernier !

C'est avec étonnement que nous avons lu l'étrange appel au Conseiller d'Etat en charge de la sécurité de l'actuel socialiste de Vernier, Thierry Apothéloz, dont la politique a pour conséquence de mettre à mal la sécurité de la Ville de Vernier **après avoir failli dans sa mission auprès de la FASE. Il est clairement incompetent** dans cette thématique.

La politique et les moyens qu'il a proposés sont un ÉCHEC.

Veut-il faire en sorte que les lieux où règnent paix et harmonie deviennent des ghettos et des nids d'insécurité ? La population appréciera. La police cantonale aussi ! Il a pourtant les moyens de mener une politique sécuritaire digne de la cinquième plus grande ville latine de Suisse, mais faudrait-il encore qu'il apprenne à entendre et écouter les propositions qui lui sont présentées par le MCG notamment.

Sous l'impulsion du PS-PLR-Verts et ceci depuis les dernières élections, **Vernier est maintenant devenue une commune sinistrée** en raison de leur politique irresponsable, à coups de subventions accordées pour des raisons amicales et de projets inefficaces lancés dans le domaine de l'insécurité et de l'aménagement routier. Avec une progression inquiétante de l'insécurité, et ceci sur tout le territoire communal, les citoyens de Vernier peuvent remercier les socialistes et ses alliés PLR et Verts.

Les aménagements routiers pourrissent la vie des Verniolans ; les assistants sociaux – parfois travailleurs frontaliers et ne connaissant donc rien à nos conditions de vie – multiplient leur inefficacité. Le trio PS-PLR-Verts a démontré son incapacité à gérer une commune importante ou sa capacité à mal la gérer.

Je défends VERNIER, je me bats pour VERNIER

La commission des transports du canton s'est enfin décidée à étudier les deux résolutions que j'ai déposées, respectivement en 2008 et 2010, dénonçant les problèmes de circulation et de mobilité à Vernier.

R 561 : Résolvez les problèmes de circulation et de mobilité à Vernier

<http://www.ge.ch/grandconseil/data/texte/R00561.pdf>, et en 2010 la R657

R 657 : La population de Vernier-Village prise en otage par la DGM/DIM

<http://www.ge.ch/grandconseil/data/texte/R00657.pdf>

Enfin, les habitants de la ville de Vernier et plus particulièrement ceux du village vont être entendus.

Il n'y a plus qu'à espérer que le bon sens va primer sur les intérêts dogmatiques de certains, et primer sur les « ayatollahs » rose-vert de Vernier qui ont ouvert la guerre aux transports privés, en bloquant ces derniers, usant de toutes sortes d'artifices simplistes et mensongers.

Aujourd'hui, la mobilité n'est plus qu'une affaire douce, il ne faut en aucun cas prêter les usagers privés.

A Vernier le PS et ses alliés PLR ainsi que les Verts ont comme unique objectif de construire des autoroutes à vélos, fermer des rues et bloquer le maximum d'accès routiers au détriment des véhicules privés. **Le MCG se battra contre toutes ces mesures absurdes qui entravent nos libertés !**

Vernier: batifolage aux frais du contribuable !

Nous sommes tout à fait scandalisés par l'attitude du président socialiste du Conseil municipal de Vernier, Denis Chiaradonna. Alors que de nombreux habitants de notre commune souffrent des difficultés économiques et que nos finances sont incertaines, il ne trouve rien de mieux que d'aller s'amuser et dilapider l'argent du contribuable de Vernier en Italie, à Ravenne plus précisément.

Au programme: restaurants de luxe, hôtels de grand luxe.

C'est se moquer des habitants de Vernier, d'autant plus que le Conseil municipal a voté une motion MCG demandant que l'on favorise les produits et services de notre pays. Quelle incohérence !!!

Le MCG n'est pas opposé aux sorties du Conseil municipal si elles se déroulent en Suisse et permettent de mieux connaître les très nombreux aspects de notre pays.

Le président rose, qui a toujours parlé de rassemblement pour la galerie, a en réalité organisé cette sortie pour exclure le MCG, qui n'y participera pas.

C'est tout à fait une politique de la gauche et de la douteuse alliance PS-PLR, qui sévit à Vernier. Ces élus se moquent des habitants de notre commune, qui sont nombreux à devoir se battre pour garder un emploi et chercher à vivre décemment tout en rêvant de pouvoir passer quelques jours de repos à Ravenne !

Notre ligne reste et restera toujours la même: Ecoute, Dialogue, Solidarité, Actions et Respect !

LA SECTION MCG - VERNIER à un BLOG TDG <http://mcg-vernier-avotreecoutepouragir.blog.tdg.ch/>

TPG, du nouveau pour la fin de l'année

Comme chaque année à la même période, les TPG opèrent différents changements au mois de décembre sur l'ensemble de leur réseau. Cette année, ces changements interviendront le 9 décembre et concernent directement les Verniolans pour plusieurs lignes :

- La ligne 14 circulera désormais à la cadence de 5 minutes entre Bernex et Meyrin Gravière et 10 minutes entre Bel-Air et le CERN. Afin de simplifier la visibilité de ces deux parcours, le tram entre Bel-Air et le CERN sera renommé ligne 18 ;
- La ligne 19 verra sa période d'exploitation étendue les soirs et dimanches à l'instar de la ligne 6 ;
- La ligne Y circulera désormais à une cadence de 15 minutes en heures de pointe ;

- La ligne 57 circulera désormais à une cadence de 10 minutes en heures de pointe.

Il est important de noter que désormais la période d'heures de pointe du soir des lignes principales (n^{os} 1 à 28) sera prolongée de 19h à 20h et que l'horaire « petites vacances » sera progressivement supprimé.



ANNONCES GRATUITES

A vendre

- Table de salle à manger, d'exception en merisier massif avec loupe centrale en séquoia fossilisé. S'accordant avec de nombreux types de chaises, même paillées. Papiers de référence fournis. Au plus offrant. Tél. 079 271 97 03.
- Un canapé, trois fauteils et deux chaises style Louis XV, tissu gris-bleu, prix à discuter. Tél. 079 364 65 19
- Veste-blouson en cuir noir CHF 60.-
Veste-blouson en daim beige 45.-
Veste en laine bouillie 45.-
Sac en cuir noir 45.-
Sac en cuir aubergine 45.-
Photos sur demande via mail onattap@yahoo.fr
- Magnifique piano droit Yamaha cédé à CHF 2'100.- et un lit complet de 95x190cm avec sommier articulé télécommandé, CHF 600.-
Tél. 022 796 04 79

A votre service gratuitement. Uniquement pour annonce sans but lucratif :
communication@vernier.ch ou tél. 022 306 06 20

VIABILITÉ HIVERNALE

Quand il neige, le déblayage des trottoirs est de votre responsabilité!



La voirie dégage en priorité:

- les routes, les passages piétons, les arrêts TPG
- les écoulements d'eau, les pistes cyclables, les zones à risques

Service de la voirie, tél. 022 306 07 00

Extrait de la loi cantonale F3 15.04 ch. 2, art. 22

En cas de chute de neige ou de verglas, les trottoirs doivent être nettoyés le plus rapidement possible. Ce travail incombe aux propriétaires, aux locataires d'arcades, aux concierges ou, à leur défaut, à toutes autres personnes désignées à cet effet par le régisseur ou par le propriétaire.

12^e Concours genevois du développement durable: ouverture des inscriptions

Le canton de Genève a donné aujourd'hui le coup d'envoi de la douzième édition du Concours du développement durable. Lancé ce jour, l'appel à candidatures se termine le 31 janvier 2013. Le palmarès sera dévoilé en juin prochain.

Organisé pour la douzième année, le concours promeut des initiatives exemplaires en matière de développement durable. Les projets et réalisations soumis au jury doivent contribuer à favoriser la convergence et l'équilibre durable entre efficacité économique, solidarité sociale et responsabilité écologique, pour Genève et sa région.

Le concours comporte trois catégories:

- La Bourse cantonale du développement durable contribue à la concrétisation d'un projet issu des milieux privés ou associatifs. Elle est dotée d'un montant maximum de CHF 30'000.-.
- Le Prix cantonal du développement durable récompense une réalisation mise en œuvre par des acteurs des milieux privés ou associatifs. Il est doté d'un montant maximum de CHF 10'000.-.
- Créée en 2012, la Distinction cantonale du développement durable, sans dotation financière, met à l'honneur une réalisation issue du domaine public ou parapublic.

Le concours est ouvert à toute entreprise, personne, entité ou groupement issu des secteurs privé, associatif, public et parapublic, domicilié ou exerçant une activité à Genève ou dans la région transfrontalière du canton (district de Nyon, Ain, Haute-Savoie).



La date limite pour la réception du formulaire d'inscription, accompagné du dossier complet, est fixée au jeudi 31 janvier 2013.

Les formulaires et conditions d'inscription, ainsi que de nombreuses informations sur les éditions précédentes, se trouvent à l'adresse : www.ge.ch/concours-dd.

Pour tout complément d'information :
Jean-Pierre Tombola, service cantonal du développement durable, DARES
Tél. 22 388 19 42
E-mail : jean-pierre.tombola@etat.ge.ch

MAISON DE QUARTIER DE VERNIER-VILLAGE

La Maison de Quartier de Vernier-Village, l'Alibi, bouge et s'agrandit pour devenir une Maison de Quartier qui accueille les petits dès 4 ans et les grands jusqu'à 15 ans. A cette occasion, vous êtes invités à une séance d'information en présence des autorités :

**Lundi 26 novembre 2012
à 19h30 au Centre de Quartier de Poussy.**

Renseignement : service de la cohésion sociale, tél. 022 306 06 70.

La Ville de Vernier sur Facebook

Rejoignez-nous: www.facebook.com/VilledVernier



Pour célébrer le 250^e anniversaire de la Maison Naville, siège de la Mairie, le 250^e liker recevra 2 « Cartes Tarif Réduit » valables pour la saison culturelle 2012-2013.

(Valeur CHF 60.-, voir www.vernier.ch/billetterie)



Récupération des déchets

Les prochaines levées auront lieu:

Encombrants: mardi 4 décembre
Métalliques: jeudi 6 décembre

Déchets valorisés, dans les immeubles équipés du système de containers différenciés:

PET	lundi, mercredi, vendredi
PAPIER	lundi, mercredi, vendredi
VERRE	jeudi
ORGANIQUES	mardi

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au centre d'entretien, via Monnet 3, tél. 022 306 07 00.

PUBLICITÉ



JEROME

MATERIAUX DE CONSTRUCTION
JEROME SA
5, CHEMIN DE LA CROISSETTE
CP 625 - 1214 VERNIER - GENÈVE
TÉL. 022 341 26 00 FAX 022 341 26 03

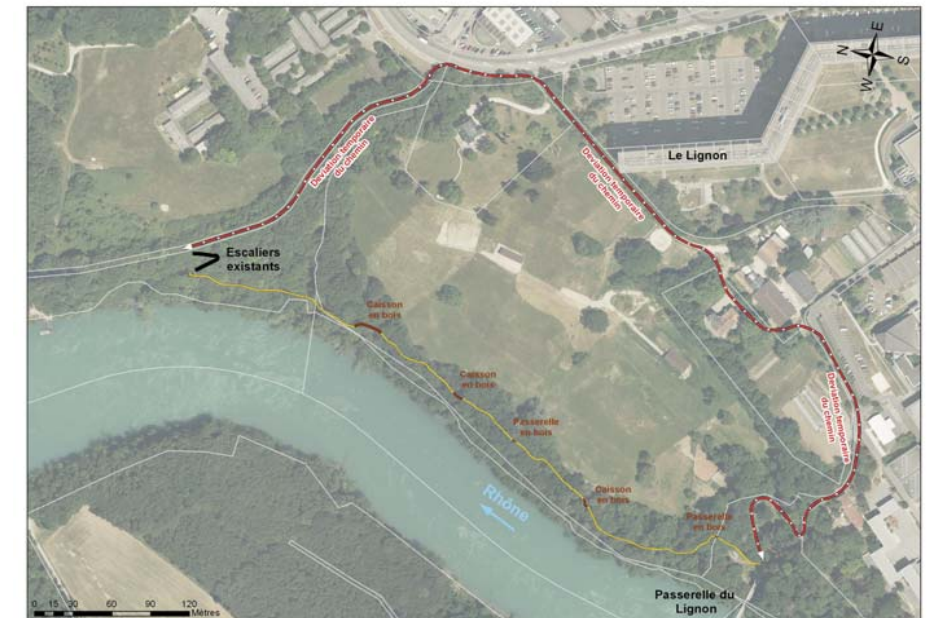
MATERIAUX DE CONSTRUCTION
JEROME

Réfection du chemin piéton le long du Rhône

Comme mentionné dans l'*ActuVernier* du mois de juillet 2012, la Ville de Vernier va réaménager les chemins le long du Rhône. Le tronçon amont, allant de la passerelle du Lignon au lieu dit « Au Moulin », sera fermé durant la période des travaux, soit de début novembre à mars 2013. Un itinéraire de remplacement sera mis en place durant cette période (voir illustration ci-contre).

Les objectifs de cette intervention sont de sécuriser le chemin et de le rendre praticable en toute saison. Ces travaux comprendront des abattages, un apport de matériaux pour stabiliser le chemin et la création d'ouvrages de soutènement en bois dans les secteurs instables.

La deuxième et dernière étape des travaux débutera au printemps 2013 pour le tronçon aval, soit du lieu dit « Au-Moulin » jusqu'à l'usine Givaudan.



Le réaménagement des chemins le long du Rhône entraîne une déviation temporaire illustrée ci-dessus.

Le service des espaces verts vous remercie d'avance de bien vouloir excuser les éventuels désagréments que ces travaux pourraient occasionner et se tient à votre disposition pour tous renseignements, tél. 022 306 07 00.

Taxe professionnelle communale

Mise à jour des contribuables

La taxe professionnelle communale est régie par la loi générale sur les contributions publiques (art. 301 à 318C) ainsi que par le règlement d'application de cette loi (art. 12A à 13A).

Conformément à l'article 301 LCP, sont assujetties à la taxe professionnelle communale les personnes physiques, **même non inscrites au registre du commerce**, exerçant, sur le territoire de la ville de Vernier, une activité lucrative indépendante ou exploitant une entreprise commerciale. Ainsi que les personnes morales qui ont une activité lucrative ou entretiennent sur la ville de Vernier un siège ou un établissement stable.

Les bureaux de liaison, de domiciliation, de commandes, de publicité, de renseignements, les ateliers de montage et les services après-vente de sociétés étrangères ou dont le siège est situé dans d'autres cantons **sont également soumis à la taxe professionnelle communale.**

Tous les contribuables assujettis à la taxe professionnelle communale sont tenus selon la loi (art. 309 LCP) de s'annoncer spontanément et sans délai en écrivant ou téléphonant à la Mairie de Vernier, rue du Village 9, CP 520, 1214 Vernier, tél. 022 306 06 16.

Les Avanchets au Mamco

Peints par l'artiste français Yves Béloge, les Avanchets occupent jusqu'au 20 janvier 2013 une salle entière du Musée d'art moderne et contemporain de Genève. Réalisés par Steiger Partner AG et les architectes Benjamin Förderer et Franz Amrhein, ces immeubles côtoient dans cette exposition intitulée *Anthropologie dans l'espace des constructions du monde entier*.

Depuis 1993, Yves Béloge (né en 1960) peint des immeubles construits dans les années 1950-1970. Dans le cadre de la rétrospective que lui consacre le Mamco, près de 80 tableaux de 2 m 40 sur 2 m 40 occupent un étage entier du musée, donc près de 1000 m². Ce choix du grand format invite le visiteur à entrer dans la toile, à parcourir les allées généralement désertes des cités représentées. Peintes en couleurs sur la base de photos ou dessinées, ces façades d'immeubles représentent

des villes modernes situées en Amérique latine, au Japon, en Russie ou en Suisse...

La force des immeubles | Après des études de droit et d'histoire de l'art, Yves Béloge s'est plongé dans la peinture. De 1993 à 2004, il a choisi de s'intéresser uniquement à des immeubles construits par des architectes non reconnus. Etre représentés en peinture leur donnait une nouvelle visibilité et le peintre était à la recherche d'« objets neutres », « modernes, sans qualité, mais dans lesquels il trouvait des qualités ». Depuis 2004, il s'est également penché sur des travaux d'architectes connus comme Jean Renaudie, Paul Chémétov ou Ralph Erskine.

Passionné d'architecture, Yves Béloge parle ainsi de son thème de prédilection : « L'immeuble, objet isolé, autonome comme mon tableau, contenait, en lui, la densité, la masse, une histoire, des vies, des différences et des répétitions qui s'entremêlent à l'infini. C'est la maison révolutionnaire du XX^e siècle, sur laquelle se projettent comme autant de fantômes les formes de l'art utopique (...) ».

Face à ces immeubles, l'artiste explique aussi qu'une forme d'humilité s'impose : « Il faut prendre son temps pour peindre les milliers de fenêtres, être attentif aux détails, être disponible... Avec l'immeuble ce n'est plus une relation avec le spectateur mais avec l'habitant. Le spectateur devient un habitant. »



Yves Béloge, « Les Avanchets »,
Architectes: Steiger Partner AG,
Benjamin Förderer, Franz Amrhein
Février-Mars-Avril 2011,
240 x 240 cm, huile sur Isorel
©Ilmari Kalkinen, Mamco, Genève

Une approche de la ville | Ces tableaux montrent aussi un certain état de la ville et de l'architecture modernes dont Yves Béloge propose à la fois la redécouverte, la réinvention picturale et l'archivage méthodique. Si l'artiste reproduit les immeubles de manière réaliste, il prend davantage de liberté dans le traitement des sols. Il choisit également son cadrage et définit le point de vue qui va influencer la perception de l'immeuble et réussir à faire d'un motif qui peut paraître rébarbatif une image toujours étonnante.

Rencontre avec l'artiste | Le dimanche 1^{er} décembre, à 15h, le Mamco propose une visite spéciale de l'exposition d'Yves Béloge avec l'artiste lui-même. Ce dimanche étant le premier dimanche du mois, l'entrée sera gratuite pour tous et ceci toute la journée.

Le mardi 8 janvier 2013 à 18h30, Yves Béloge viendra parler de son travail au Mamco. Ce sera également l'occasion de

présenter un livre : Yves Béloge. *Anthropologie dans l'espace* signé Jean-François Chevrier et Jean-Marc Huitorel et publié aux Editions Mamco. Entrée libre.

INFO

Mamco, rue des Vieux-Grenadiers 10, 1205 Genève
Tél. 022 320 61 22
www.mamco.ch

Jusqu'au 20 janvier 2013

Horaires : ma – ve 12h – 18h,
sa – di 11h – 18h

Le musée est gratuit le premier dimanche du mois ainsi que le premier mercredi du mois de 18h à 21h.

Le musée est gratuit pour les jeunes jusqu'à 18 ans. Plein tarif : CHF 8.- / tarif réduit : CHF 6.-

Deux one-man-shows au P'tit Music'Hohl

Pour la période de novembre-décembre, le P'tit Music'Hohl vous propose deux one-man-shows pour le prix d'un.

Dominique Poupaert | «J'ai tout fait ou j'étouffais!»

On a l'habitude de voir Dominique Poupaert sur les planches en fin d'année depuis plus de vingt-cinq ans.

Après avoir monté des spectacles avec sa troupe «Les Cœurs Lumières» au Théâtre Pitoëff – des pièces avec une dizaine de personnages – puis au P'tit Music'Hohl, aux Evaux et à la Brasserie des Artisans – des spectacles musicaux à deux, trois, quatre comédiens sur scène – l'envie lui est venue de tenter la grande aventure du one-man-show.

Pour trouver l'inspiration, le comédien genevois n'est pas allé chercher bien loin. Il a regardé dans le miroir de sa vie. A l'image de Caroline Vigneaux qui a construit son spectacle sur son ex-vie d'avocat, Dominique Poupaert

va simplement retracer, de manière humoristique, les différentes facettes de son existence.

C'est ainsi que vous visiterez, au travers de sketches et de chansons, la vie scolaire, la vie amoureuse et les femmes, la presse, la politique et... chut!

Marina Frei | «Marina en pièces détachées»

Nouvelle venue sur la scène genevoise de l'humour, la pétillante Marina nous propose son troisième one-woman-show. C'est en entendant sa dernière création «J'veux qu'on s'aime» dans laquelle l'humour apparaît pour la première fois, que l'humoriste suisse Thierry Meury la pousse vers le *stand up*.

Ainsi est né «Marina en pièces détachées», un spectacle plein d'humour,

avec une écriture intelligente empreinte d'un bon zeste d'impertinence et d'inconvenance, mais non sans poésie. Pour les amoureux de l'Eurovision, Marina vous propose une version revisitée, un peu décalée mais qui sera obligatoirement la grande chanson de 2013 si, bien sûr, vous votez pour elle!



ASSOCIATION REPAS À 5 FRANCS



L'Association Repas à 5 francs a tenu sa première assemblée générale le 4 octobre dernier. La grande majorité des membres étaient présents ainsi que de nombreux amis.

Il est à noter que notre toute jeune association, qui ne compte que quatre mois d'activité en tant qu'association, est déjà forte de 31 membres!

Lors de cette assemblée, les statuts ont été approuvés à l'unanimité ainsi que le montant des cotisations annuelles fixées à CHF 10.-.

Si vous souhaitez devenir membre et soutenir cette action, ouverte à toutes et tous sans aucune discrimination,

vous pouvez envoyer soit votre cotisation, soit vos dons à **Repas à 5 francs, 1220 Les Avanchets, CCP 12-423758-2**. L'association vous remercie d'avance.

Les repas sont servis tous les mercredis dès 12h au Centre de quartier d'Avanchet (intérieur du centre commercial). **Pour vous inscrire: tél. 076 630 33 71.**

Pour consulter les prochains menus: <https://sites.google.com/site/repas5francs/>

www.facebook.com/repas à 5 francs

Nous nous réjouissons déjà de vous rencontrer et si vous n'êtes jamais venus: essayer les Repas à 5 francs, c'est les adopter!

Pour le comité, Christiane Fallo, présidente

Un concert «Autour de Piazzolla» par l'Avenir Accordeoniste de Châtelaine

On entend d'abord un bruit de tables, de vaisselle. Puis quelques notes d'accordeon. On reconnaît la Cumparsita, et une voix s'élève: une voix mâle qui déclame quelques phrases en espagnol... et le rideau s'ouvre sur un bistrot: quelques tables de couleur, un bar à l'ancienne, une serveuse habillée de rouge, quelques clients venus boire.

Le tableau est posé, on se trouve dans un bistrot parisien et le client argentin va parler de son enfance à Buenos Aires, de sa rencontre avec Astor Piazzolla, accompagné des clients qui jouent tango, qui dansent tango, qui sourient tango, qui rêvent tango!

«Autour de Piazzolla» a été donné par l'Avenir de Châtelaine le samedi 13 octobre dernier au théâtre des Ranches (Vernier). Premier d'une série de concerts «spéciaux» de l'Avenir, il a connu un grand succès et le public très nombreux (la salle était comble) a suivi avec passion ce spectacle-concert qui s'est terminé par une milonga, un bal argentin, dans la buvette des Ranches, transformée



pour l'occasion par nos décoratrices en un restaurant à l'ambiance «tango».

Vous n'étiez pas présent? Nous vous donnons rendez-vous lors d'un de nos prochains concerts.

Pour tous renseignements sur nos concerts, pour voir des photos de nos spectacles, pour apprendre l'accordeon ou engager un de nos orchestres: tél. 022 782 05 89 ou 079 682 97 59 www.accordeon-avenir.ch president@accordeon-avenir.ch

Sylvie BOSSI

PROCHAIN CONCERT DE L'AVENIR

Concert de Noël

**Dimanche 16 décembre 2012
à 18h, temple protestant de Vernier**

Chemin de Sales 3

Concert des solistes, duos, trios... de notre école, avec des histoires inédites, verrée offerte, vin chaud, petit marché de Noël «Spécial Pâtisseries»

SPAIN EN CONCERT

**Vendredi 30 novembre 2012 à 20h30
Paroisse de l'Epiphanie au Lignon**

Place du Lignon 32, 1219 Le Lignon

Billets en vente au Stand Info Balaxert, au service de la culture www.vernier.ch/billetterie, tél. 022 306 07 80, culture@vernier.ch





« Joyeux Dimanches ! »

**Dimanche 9 décembre
à 12h15**

au Centre de Quartier du Lignon
(derrière l'église catholique de l'Épiphanie)

Une participation de CHF 7.- min. par personne est demandée. Le vin est en supplément. Inscription jusqu'au vendredi qui précède à midi par téléphone à Walter Hatt, 022 796 62 79, ou Oronzo Vergari, 022 796 80 07.

Attention, le nombre de places est limité!

L'Escalade approche... Déguisements à louer



**Pas chers! Faits main!
Toutes tailles enfants!**

Vendredi 23 novembre de 16h à 18h

Samedi 24 novembre de 12h à 15h

Jardin Robinson de Balaxert
Av. de Crozet 39, 1219 Châtelaïne

Location:

1 ou 2 déguisements: CHF 10.- / pièce,
à partir du 3^e déguisement: CHF 5.- / pièce.
Caution CHF 50.-



Troc Jouets Lignon

Comme chaque année, l'équipe du Troc Jouets Lignon organise sa traditionnelle vente:

**Mardi 4 décembre 2012
de 14h à 20h**

Salle des Fêtes du Lignon

Réception des articles : lundi 3 décembre 2012 de 14h à 20h30

Pour tout renseignement complémentaire :
www.trocsventes.com

ou vous pouvez nous joindre au tél. 022 796 14 05.

Envie de chanter à la Fête de la Musique ?

Vous aimez le chant ?

Vous pensez que des jeunes de votre entourage auraient plaisir à chanter à la prochaine Fête de la Musique ?

Vous avez peut-être eu l'opportunité d'assister à l'opéra « Orphée & Eurydice » au BFM en avril 2012 ?

Alors proposez à votre fille/fils, petite-fille/petit-fils ou nièce/neveu de participer à la création d'un ensemble de jeunes choristes sous le parrainage de L'Atelier Choral.

L'Atelier Choral va reprendre « Orphée & Eurydice », dans sa version concert, pour la Fête de la Musique les 22 et 23 juin 2013 et souhaite offrir l'opportunité à des jeunes de participer à cette expérience enrichissante.

Les répétitions auront lieu le mercredi de 16h30 à 18h, à l'école du Pré-du-Camp (Plan-les-Ouates) dès le 9 janvier 2013.

Renseignements et inscriptions – jours ouvrables entre 18h et 20h – auprès de:

Catherine Rihs, tél. 022 300 27 09

Roland Daettler, tél. 022 794 08 11

ou par messagerie à l'adresse: relations-publiques@atelierchoral.ch

Délai d'inscription: 14 décembre 2012

A la MACAV

Jusqu'au 23 décembre 2012

« Traditionnel marché artisanal de Noël »

Rue du Village 52, 1214 Vernier

Ouverture du lundi au samedi de 14h30 à 17h30

Renseignements: tél. 079 401 01 90

Une idée de « kdo » de Noël !

« KestuX ? » (« Qu'est-ce que tu crois ? » en langage sms), un jeu de prévention pour adolescents dès 12 ans, imaginé par la Ville de Vernier dans le cadre de ses actions de prévention de sa politique de la jeunesse.



Prix d'achat en ligne, frais de port inclus: CHF 56.- sur www.vernier.ch/eshop

Prix d'achat à la réception du service de la cohésion sociale
(ch. de l'Etang 4, 1219 Châtelaïne – tél. 022 306 06 70)

ou à la Mairie (rue du Village 14, 1214 Vernier – tél. 022 306 06 06)
CHF 49.-

Concerts au Lignon

**Dimanche 25 novembre 2012 à 18h
au temple du Lignon**

Place du Lignon 34 (derrière le centre commercial)

Quatuor Edouard LIECHTI (violon),
Patrick LEYVRAZ (violon),
François ABEILLE (violoncelle) et
Katia BRAUNSCHWEILER (piano)

Œuvres de Haydn, Mozart et Beethoven

L'entrée au Concert du Lignon est libre.

Une collecte à la sortie est organisée pour couvrir une partie des frais et des cachets des musiciens.

Marché de Noël de la Paroisse Saint-Pie-X

Solidarité, Partage, Rencontre...

**Dimanche 25 novembre
de 10h à 16h**

Salle paroissiale de l'église Saint-Pie-X
Chemin du Coin-de-Terre 2, 1219 Châtelaïne

Magasin du Monde, Secours Social Palestinien, Camarada, Amnesty International, Partage et Aide.

Nous vous offrons la possibilité d'offrir différemment et vous attendons à cette sympathique fête de quartier où, pour vos cadeaux, vous trouverez de l'artisanat et des produits alimentaires issus du commerce équitable.

Nous vous proposons également une petite restauration, malakoffs, pâtisserie « maison », « saltenias » et boissons diverses.

Exposition de peintures à l'huile



par Yvonne Rotach-Tobler

**Du 27 au 29 novembre 2012 de 14h à 17h
Vernissage lundi 26 novembre de 17h30 à 19h30**

Maison Chauvet-Lullin,
rue du Village 57, 1214 Vernier

Marché d'Art et d'Artisanat

**Samedi 1^{er} et
dimanche 2 décembre 2012
de 11h à 18h**

Ecole de Châtelaïne
Av. de Châtelaïne 84, 1219 Châtelaïne

talents de nos quartiers



Venez découvrir les loisirs créatifs d'exposants verniolans!

Alcool et cannabis: Vernier passe à l'intervention auprès des jeunes

Vernier est la quatrième ville de Suisse à choisir de rejoindre le programme d'Intervention Précoce (IP) initié par la Confédération pour la période 2012-2014. La Municipalité axera son action sur la jeunesse en particulier en offrant une orientation coordonnée aux jeunes dont le comportement (violence, consommation de substance) les expose à des risques. Vernier et ses trois partenaires institutionnels s'engagent à travailler sur les contextes de vie en amont plutôt que de traiter les symptômes.

Le programme national de l'Office fédéral de la santé publique implique que les cantons disposent de stratégies de santé et de priorités (par exemple «retarder l'âge de la première consommation d'alcool» au niveau du canton de Genève) qui peuvent être gérées avec succès et dans la durée au niveau des municipalités. Plusieurs communes du canton ont déjà participé avec d'autres villes suisses dans une première phase du projet fédéral de 2007 à 2011 sur divers aspects de la prévention (par exemple l'alcool dans les manifestations en

général): Bernex avec Confignon, Meyrin, Pregny-Chambésy avec Le Grand-Saconnex.

Vernier a choisi d'orienter la prévention auprès des jeunes en particulier, la Municipalité comptant 23,4% de population entre 0 et 19 ans (soit au-dessus de la moyenne cantonale de 21,4%). L'idée centrale du dispositif officialisé par une Convention en octobre à Vernier est de définir en amont les rôles et compétences de chaque acteur proche des jeunes pour repérer suffisamment tôt les situations de vulnérabilité et proposer une intervention et orientation adéquate. Il s'agit avant tout de travailler non pas sur les symptômes mais sur le contexte spécifique et l'entourage de chaque jeune (conditions de vie, cohérence éducative, etc.).

L'expérience du réseau jeunesse verniolan | Ce type d'actions complémentaires et cohérentes auprès des jeunes n'est pas une nouveauté à Vernier et s'inscrit dans un processus de collaboration de plus en plus établi depuis plusieurs années notamment sous l'impulsion du Conseiller administratif

QUELQUES CHIFFRES SUR LA CONSOMMATION D'ALCOOL ET DE CANNABIS CHEZ LES JEUNES

Selon le Monitoring suisse des addictions (publié le 8 octobre 2012), un rapport qui repose sur un sondage mené depuis janvier 2011 en Suisse sur le thème de la dépendance et de la consommation de substances psychoactives:

- Chez les jeunes, l'ivresse ponctuelle domine: 26% des 15 à 19 ans et 39% des 20 à 24 ans se saoulent au moins une fois par mois.
- Chez les 15 à 29 ans, les Romands consomment une plus grande quantité d'alcool comparé aux autres régions linguistiques (Suisse romande: 5,5 verres; Suisse alémanique: 4,6 verres; Suisse italienne: 2,8 verres) et davantage de jeunes consomment de l'alcool de manière excessive (Suisse romande: 39%, Suisse allemande: 27%, Suisse italienne: 10%).
- Les 15 à 29 ans avouent avoir, au cours du week-end précédent l'enquête, consommé de l'alcool (63,7%), fumé des cigarettes (23,6%), du cannabis (3,7%) et des pipes à eau ou la shisha (3%).
- 20% des jeunes rentrés à la maison en tant que passager d'un véhicule privé disent que le conducteur était sous influence de substances.*
- Le cannabis est la substance illégale la plus consommée, et cela principalement chez les 15 à 24 ans. Dans ce groupe d'âge, 17,5% indiquaient avoir consommé du cannabis dans les douze derniers mois.*
- Les 15 à 29 ans qui ont consommé de l'alcool ou du cannabis de manière excessive ont plus d'altercations physiques et de bagarres (6,1%) que les personnes dont la consommation n'était pas excessive (1%). Avec l'âge, les situations problématiques et les altercations diminuent.*

* Consommation des jeunes et jeunes adultes (15 à 29 ans) durant le week-end.

en charge de la cohésion sociale, Thierry Apothéloz. En effet, la Municipalité a créé en avril 2011, après deux ans de travail, un «réseau jeunesse» dont l'objectif est de fédérer tous les acteurs: FASe (Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle), éducateurs des écoles en REP (réseau d'enseignement prioritaire), conseillers sociaux des cycles d'orientation, déléguée à la jeunesse, Correspondants de Nuit et service des ressources humaines de la Ville de Vernier. En signant une «Charte jeunesse», plus de 50 personnes se sont alors engagées à collaborer pour améliorer l'insertion socioprofessionnelle des jeunes.

Les partenaires travaillent ainsi déjà en réseau pour faciliter le passage des jeunes d'une institution à une autre et harmoniser certaines pratiques, outils et postures. La démarche d'Intervention Précoce (IP) constitue une nouvelle étape dans l'établissement d'une approche commune, cette fois-ci principalement ciblée sur les questions de consommation d'alcool et de cannabis. Le 13 novembre dernier, une formation a été organisée pour les professionnels du réseau d'institutions.

La Convention signée en octobre à Vernier stipule les rôles des partenaires du projet «Intervention Précoce» pour 2012-2014. La FEGPA (centre spécialisé en prévention), représentée par sa secrétaire générale Laurence Fehlmann Rielle, est le partenaire direct pour les conseils et actions de prévention, et ceci au-delà du programme national. La FASe représentée par son secrétaire général, Yann Boggio, encourage ses collaborateurs au niveau local à participer à la mise en œuvre. RADIX (centre de compétence suisse en promotion de la santé et prévention), représenté par son représentant romand Christian Wihlem, propose un soutien conceptuel et permet le partage d'expériences entre les communes participantes au niveau suisse.

Le plan d'action et les mesures qui seront développés à Vernier seront pérennisés au-delà du programme national. Un rapport de situation sera préparé par Vernier pour fin 2014.

ATELIER ACCUEIL ADULTES-ENFANTS SPECTACLE POUR ENFANTS

Atelier de Noël

**Le samedi 1^{er} décembre 2012
entre 9h30 et 12h30, fin de l'atelier à 12h**

à l'EVE Bourquin, avenue de Châtelaine 68,
1219 Châtelaine – Bus: 6, 19 et 51 «Châtelaine»

Cet atelier est destiné aux enfants en âge préscolaire, accompagnés d'un adulte: parent, famille ou famille d'accueil. Une participation financière est obligatoire, une cagnotte sera prévue à cet effet.



«L'île du trésor oublié»

Mercredi 28 novembre à 16h30

Durée: 1 heure, tout public dès 5 ans
Interprété par Anne-Marie Laussat et Philippe Pillavoine.

Salle des Fêtes
du Lignon,
place du Lignon 16

Ouverture des portes
et buvette dès 15h30

Billets en vente
au Stand Info Balxert,
au service de la culture
www.vernier.ch/billetterie,
tél. 022 306 07 80,
culture@vernier.ch



Au secours... Mon enfant n'aime pas lire !

Quelques conseils de bibliothécaire | Dans les semaines qui suivent la rentrée scolaire, de nombreux parents arrivent à la bibliothèque la mine inquiète et nous déclarent : « Mon enfant n'aime pas lire. C'est affreux, il va rater sa scolarité, que vais-je faire de lui ? »

Pas de panique ! Un enfant passe par différentes étapes au cours de son développement et, parfois, la lecture est reléguée au second plan. Ce qui ne veut pas dire que, quelque temps plus tard, l'intérêt pour la lecture ne s'éveille à nouveau. Mais les parents doivent tout de même rester vigilants car il ne faut pas oublier que le rôle de la lecture est essentiel dans l'apprentissage, la réussite scolaire et l'intégration sociale.

Alors, existe-t-il des solutions permettant de donner le goût de la lecture aux enfants ? Voici quelques pistes.

Montrez l'exemple | Vous êtes un modèle pour vos enfants. S'ils vous voient souvent avec un livre à la main, leur curiosité sera éveillée et ils voudront vous imiter ! Vous pouvez aussi leur parler du dernier livre que vous avez aimé, ce qui vous a intéressé ou ému. Placer en évidence un livre sur un sujet qui intéresse ou préoccupe votre enfant constitue aussi une opportunité pour lui d'entrer dans la lecture. Quand les enfants sont assez grands, vous pouvez aussi simplement commenter ensemble certains articles des quotidiens.

Gardez à l'esprit que l'apprentissage de la lecture ne s'achève pas lorsque l'enfant sait déchiffrer. Il faudra l'aider à lire, encore et encore, afin qu'il accède enfin au sens du texte et donc aux plaisirs de la lecture. Accompagnez-le ! Vous pouvez lui lire le début d'un livre et vous arrêter au moment le plus captivant pour lui proposer de continuer quelques pages tout seul. Ou lui offrir un livre dont l'adaptation au cinéma va sortir bientôt, réaliser des



recettes lues dans un livre de cuisine, lire un dialogue à deux voix, etc. Bref, amusez-vous ensemble !

N'associez pas forcément lecture et école | A l'école, on apprend aux enfants à lire mais celle-ci ne peut à elle seule donner le goût de lire à tous les enfants. Les blocages en lecture apparaissent souvent lorsque le livre devient un objet d'apprentissage et que l'enfant connaît des difficultés. N'en rajoutez pas à la maison : ne le forcez surtout pas à lire. L'enfant fâché avec la lecture l'est souvent à la suite de maladresses commises par les parents, notamment lorsque ceux-ci ont utilisé la contrainte.

« Le verbe « lire » ne supporte pas l'impératif. Aversion qu'il partage avec quelques autres : le verbe « aimer »... le verbe « rêver »... »

Daniel Pennac, ancien professeur de lettres et écrivain dans son essai *Comme un roman*

Alors, continuez à lui lire des histoires pour le plaisir. Il est essentiel de ne pas opposer « lecture-scolaire » et « lecture-distractive ».

Respectez leurs choix | Du roman au manga, en passant

par les magazines et les documentaires, tout est bon à lire ! Il n'y a pas de « mauvaise » lecture. Il y a des lectures qui rassurent, d'autres qui étonnent ou qui font rêver, chaque enfant va trouver ce qu'il lui faut pour l'aider à se construire. Faites-leur confiance !

Emmenez-le dans des « lieux de lecture » (librairies, bibliothèques, ...) | Vos bibliothèques (Avanchet, Châtellaine et Vernier) proposent de très nombreux livres pour enfants de tous âges.

Des bibliothécaires spécialisées connaissant les différentes étapes de l'apprentissage de la lecture vous aideront volontiers, vous et votre enfant, à choisir les ouvrages les mieux adaptés.

LÉGENDES D'AUTOMNE : L'HEURE DU CONTE À LA BIBLIOTHÈQUE DE CHÂTELAINÉ

Retrouvez vos conteuses les **mercredis à 16h**

28 novembre

avec Prisca Oester-Muller.
Spéciale tout-petits, dès 3 ans !

5 décembre

avec Corinne Conrad

19 décembre

avec toute l'équipe des
conteuses **Spéciale Noël**



« Maintenant que tu sais » / Anne Crausaz
- éd. Memo

Bibliothèque de Châtellaine,
av. de Châtellaine 82,
1219 Châtellaine

Dès 6 ans, tout public
(sauf la séance du
28 novembre, dès 3 ans)

Gratuit

UN CONTE DE NOËL MERVEILLEUX EN DESSIN ANIMÉ



Après-midi cinéma pour les enfants : projection d'un dessin animé de 30 min, puis animation avec un spécialiste du cinéma pour éveiller les petits au septième art !

Samedi 8 décembre 2012 à 15h

Bibliothèque de Vernier, rue du Village 57, 1214 Vernier

Enfants de 4 à 9 ans accompagnés par un adulte,
(durée totale env. 1h).

Inscription souhaitée à la bibliothèque,
tél. 022 306 07 98

Entrée libre dans la limite des places disponibles

Un jour d'hiver, alors qu'il achève sa tournée, le facteur Grand-Jacques voit descendre du ciel un panier d'osier dans lequel repose un bébé qui tient un grelot serré dans sa menotte. Un conte plein de douceur primé à de nombreuses reprises.

HORAIRES DE VOS BIBLIOTHÈQUES

Bibliothèque des Avanchets

rue du Grand-Bay 21
(centre commercial)
1220 Avanchets
Tél. 022 306 07 96

Tram 14 – arrêt Avanchets
Bus 10 – arrêt Floraliés

lundi 15h – 18h30
mardi 14h – 18h
mercredi 14h – 18h
vendredi 14h – 18h
samedi 10h – 12h

Bibliothèque de Châtellaine

av. de Châtellaine 81
1219 Châtellaine
Tél. 022 306 07 97

Bus 6, 19, 22, 51 – arrêt Châtellaine

lundi 14h – 18h
mardi 14h – 18h
mercredi 09h – 12h & 14h – 18h
jeudi 15h – 19h

Bibliothèque de Vernier

rue du Village 57
1214 Vernier
Tél. 022 306 07 98

Bus 6, 19, 28, 54 – arrêt Vernier-Village

lundi 15h – 18h
mardi 16h – 20h
mercredi 09h – 12h & 15h – 18h
jeudi 12h – 18h
samedi 10h – 12h

Promotions des nouveaux seniors

Le 29 septembre dernier se sont tenues les deuxièmes Promotions Seniors de la Ville de Vernier, organisées par le service de la cohésion sociale avec l'appui du service de la culture. Au même titre que l'arrivée à l'âge adulte est l'occasion d'un rituel marquant d'une pierre blanche ce moment important, la Ville de Vernier a mis en place depuis deux ans un événement semblable pour les habitant-e-s qui ont 64 et 65 ans dans l'année, soit l'âge légal de la retraite, auquel la plupart d'entre nous arrêtent de travailler de manière salariée.

Cette étape de la vie est fondamentale : pour celles et ceux qui quittent une activité professionnelle, les changements dans leur quotidien seront importants, et pour toutes et tous il s'agit d'une nouvelle période de vie à laquelle il faut s'adapter.

Les jeunes « retraités » d'aujourd'hui ne sont pas sans ressources face à cette situation nouvelle : ils ont une espérance de vie en santé plus importante et souvent plein de projets dans la tête.

Par la voix de Thierry Apothéloz, Conseiller administratif en charge de la cohésion sociale, les autorités ont ainsi rappelé aux invités présents toute l'attention qu'elles leur portent et la place importante que ces habitant-e-s auront dans leur nouvelle situation : c'est ainsi que nombre d'entre eux sont actifs dans le domaine associatif, du bénévolat, en tant que grands-parents ou dans le domaine culturel, sportif ou artistique.

Les jeunes et moins jeunes retraités représentent un habitant sur six à Vernier : ils constituent une force vive qui participe à la qualité de vie dans notre cité.

Mais il s'agit aussi pour le service de la cohésion sociale d'être attentif aux difficultés particulières qui peuvent surgir l'âge venant, et d'agir de concert avec les autres institutions et les associations actives auprès de cette population – mais aussi avec les seniors eux-mêmes, afin de maintenir leur qualité de vie et aider ceux qui ont des soucis à trouver des

solutions leur permettant d'améliorer leurs conditions de vie.

Les Promotions Seniors sont un moment de rencontre festif propice à tisser des liens et découvrir les nombreuses activités qui sont proposées à ces habitant-e-s qui ont toute leur place au cœur de Vernier.

Nous espérons que toutes et tous ont eu plaisir à participer à cette soirée chaleureuse et nous réjouissons de remettre l'ouvrage sur le métier à l'automne 2013!



Le Conseil administratif au grand complet accueille les nouveaux retraités – le Conseil municipal était également représenté, tout comme les responsables de diverses institutions telles que la Ville de Genève, Pro Senectute, la FSASD (Fondation des services d'aide et de soins à domicile)...



Marko Bandler, responsable du service de la cohésion sociale de la Ville de Vernier.



Buffet d'automne mis en place par l'entreprise sociale PRO.

Plus de photos sur www.vernier.ch/photos

© Serge Honthaas



Le stand d'informations a eu un grand succès : les collaborateurs du service de la cohésion sociale et de la culture ainsi que des bénévoles de BénéVernier ont répondu à de nombreuses demandes.



Merci aux jeunes de Vernier qui ont été aux petits soins pour les invités – une prestation très appréciée!



David Cuñado a ravi son public avec son spectacle « La belle vie ».



Le groupe de rockers « Ex-cd » a conclu la soirée.

COMMUNIQUÉ DU CLUB DES AÎNÉS DU LIGNON

Le Club des Aînés du Lignon, association à but non lucratif et œuvrant pour les retraités et aînés du quartier du Lignon, recherche des candidat(e)s à la présidence, en prévision de l'Assemblée générale de février 2013.

Connaissez-vous des personnes intéressées à rejoindre le comité d'un club dynamique, offrant lien social, activités créatrices, repas et excursions? Si oui, prière de vous adresser à M^{me} Anka Diallo par téléphone au 022 796 86 01 ou par courrier à : M^{me} Anka Diallo, av. du Lignon 50, 1219 Le Lignon.

Au plaisir de vous rencontrer!

Le comité

RENCONTRES CAFÉ-CROISSANT

Nous vous invitons à nous rejoindre avec vos connaissances et vos amis. Ces rencontres s'adressent aux habitant-e-s de Châtelaïne-Balexert dès 50 ans.

Elles sont organisées par le groupe de préparation des rencontres Café-Croissant de Châtelaïne-Balexert, le CAD (Centre d'animation pour retraités) et le service de la cohésion sociale de la Ville de Vernier.

Renseignements :
service de la cohésion sociale,
tél. 022 306 06 70.



A Châtelaïne-Balexert
Mercredi
28 novembre
de 9h à 10h30
 Centre de Quartier
 de Balexert
 avenue de Crozet 31
 1219 Châtelaïne
 « Informations sur la
 nouvelle Maison de
 Quartier de Châtelaïne-
 Balexert »
 en présence de
 Stéphanie Pédat, déléguée
 à la jeunesse de Vernier, et
 d'un membre du comité.

PUBLICITÉ

PHARMACIE
 VIEUX
 VILLAGE

Au cœur de Vernier, la pharmacie du village avec une équipe stable qui privilégie le contact avec la clientèle.

Votre spécialiste des médecines naturelles

Conseils et préparations personnalisées:
homéopathie (Schmidt-Nagel), aromathérapie,
phytothérapie, spagyrie, oligoéléments,
nutrithérapie, Fleurs de Bach.

- **Vaccinations**
Contrôle et mise à jour de vos carnets de vaccination

- **Cosmétique**
Pupa – Occitane
Mavala – Avène

- **Produits vétérinaires**

- **Carte de fidélité**
Cumulez vos points pour de nombreux avantages



CardioTest®
Votre santé nous
tient à cœur

Évaluez votre risque cardio-vasculaire

- Bref entretien préalable
- Mesure cholestérol, glycémie et tension artérielle
- Mesure du tour de taille
- Conseils et recommandations

Prix spécial pour
nos patients: **CHF 38.-**
au lieu de CHF 45.-

Pharmacie du Vieux-Village
 Corinne Schüle, pharmacienne responsable
 Rue du Village 18, 1214 Vernier
 T. 022 341 31 41 – phie.vieux.village@ovan.ch

Livraisons gratuites à domicile

Places de parc à disposition devant la pharmacie

Horaires

lu - ve : 8h00 - 12h15 et 14h00 - 18h45
 samedi : 8h30 - 12h30

Dès le 1er septembre
 lu - ve : 8h00 - 12h30 et 13h30 - 18h45
 samedi : 8h30 - 12h30

DÉFENSE D'INTÉRÊTS

Vernier en quelques chiffres, les considérations de l'AIVV

1850 : 767 habitants dans la commune ; **1900** : 1280 habitants

1920 : 2678 habitants ; **1930** : 2880 habitants

1935 : 3000 habitants ; **1953** : 4000 habitants

1962 : 10'000 habitants ; **1970** : 22'230 habitants

1974 : 24'526 habitants ; **2012** (septembre) : 34'040 habitants

Ces quelques chiffres sont tirés du livre *Profil de Vernier, des champs aux cités* écrit en 1975 par Pierre Pittard, Conseiller administratif et Maire de 1951 à 1967.

A la lecture de ces chiffres certains ne manqueront pas de se dire : « Mais est-ce que cela va s'arrêter ? » Eh bien non ! cela ne va pas s'arrêter. Votre association est bien placée pour le savoir car son comité suit de très près les multiples projets et requêtes qui ne cessent d'être déposés au Département de l'urbanisme (DU) anciennement DTP puis DCTI. Personne n'imaginerait le nombre de petites et parfois plus grandes parcelles, au village, qui sont concernées par des projets de nouvelles constructions. Cela va de 3 à plus de 40 habitations qui sont projetées. Toutes ces constructions sans exception aucune ont un dénominateur commun ; elles n'ont aucun caractère villageois, c'est-à-dire qu'il s'agit de constructions modernes avec toit plat, façades en verre ou en béton. Typiquement le genre de construction que l'on apprécierait à peu près partout sauf dans un village comme le nôtre.

Mis à part ces questions d'« intégration » de nouvelles constructions dans le village se pose la question du trafic qui en découlera ; puisqu'il s'agit presque exclusivement d'appartements qui seront mis en vente, l'expérience nous prouve qu'il faut compter avec deux voitures par logement ; malgré ce fait facilement vérifiable, les projets que nous avons étudiés prévoient systématiquement une seule place de stationnement par logement. Lorsque nous mentionnons ce problème les réponses des mandataires et / ou propriétaires fusent : « Ils n'auront qu'à parquer dans la rue du Village. » Ce n'est tout

de même pas très compliqué et en plus c'est gratuit ! Quant aux visiteurs qui viendront en voiture aussi, même réponse : « Ils n'auront qu'à parquer dans la rue du Village. »

Alors que la commune a mandaté un bureau d'études spécialisé pour le futur aménagement de la rue du Village, alors que deux variantes ont été proposées, il nous semblerait particulièrement mal venu de préavis favorablement ces projets de nouvelles constructions, maintenant. En effet, un des défis que doit relever ce bureau d'études est précisément de trouver la meilleure solution pour assurer la coexistence des différents modes de déplacement dans la rue du Village, soit les piétons, les vélos, les voitures des habitants de la rue, les clients des commerces. Aussi longtemps que l'aménagement définitif de la rue ne sera pas terminé et les conséquences qui en découleront analysées avec précision, la seule solution envisageable à ce jour est d'appliquer un moratoire pour toutes les nouvelles constructions ; sans cela l'aménagement qui sera réalisé risquera fortement, dès le départ, d'être un demi-échec ou une demi-réussite. Les habitants du village sont en droit d'exiger plus que des demis... ce d'autant plus que le prix à payer sera le même que pour une pleine réussite.

Le comité

AIVV - Association des Intérêts de Vernier-Village
 CP 434, 1214 Vernier
 Cotisation CHF 20.-/pers./an



Pharmacie de Vernier Sàrl

184, route de Vernier
1214 Vernier

Heures d'ouverture:

Lu-Ve: 8h - 19h
Sa: 8h - 17h

LIVRAISON À DOMICILE GRATUITE

Associée-Gérante: Mme N. Elfiki / Pharmacienne responsable: Mme E. Roup-Ducret

Tél. 022 341 05 21

Fax: 022 341 02 65



Mix Dance
30 ans d'enseignement 1982 - 2012
1 ESSAI sans engagement
Rentrée des classes de danse saison 2012 - 2013 le 3 septembre 2012
Réservez votre place dès maintenant pour enfants garçons et filles dès 5 ans - jeunes - ados - adultes

CLASSIQUE - FUNKY - HIP-HOP (styles ragga dance-hall-old school-new style-house-impro-chorés persos) VIDEOSTYLE (clips) - ORIENTAL - CABARET BURLESQUE - ZUMBIO-LATINO COMPLET ABDOS FESSIERS - PILATES

Ecole du Lignon III 22-24 Pl. du Lignon
salle de rythmique II 1219 Le Lignon
Catherine - 079 - 317-61-31
Ludo - 079 - 289-98-13

e-mail - direction@mixdancegeneve.com
site - www.mixdancegeneve.com
FaceBook - Mix Dance



raymond stefano sa

vitrierie, miroiterie et manufacture de verres

22, chemin de Champs-Prévost CH-1214 Vernier
☎ +41 (0)22 785 66 50 📠 +41 (0)22 785 66 51
www.vitrieres.ch info@vitrieres.ch

dépannage express



Siège:
Rue Thalberg 8
1201 Genève
Tél.: 022 594 34 34
Fax: 022 594 34 35
info@cogerim.ch
www.cogerim.ch

Gérance centrale:
Rue du Grand-Bay 21
1220 Les Avanchets
Tél.: 022 594 34 94
Fax: 022 594 34 95
gc@cogerim.ch

30 ANS d'Entreprise
GYPSERIE - PEINTURE
PAPIERS-PEINTS

G. SARACINO

A votre service depuis 1982

Tél. 022 341 08 43
Fax 022 341 67 72
Natel 079 203 99 62

saracinogiovanni@hotmail.com

2A, ch. du Sorbier - 1214 Vernier
Atelier: 46, rue Virginio Malnati - 1217 Meyrin

Centre Thérapeutique
Massages thérapeutiques
Hypnose Ericksonienne
Rebutologie - Reiki

37, av. du Lignon 1^{er} étage
1219 Le Lignon Tél. 078 891 14 00
centrerepapeutique@orange.ch

Certains soins sont remboursés par les caisses complémentaires maladie RME-ASCA Sur Rendezvous.

Possibilité de soins à domicile

Novembre

En novembre et décembre – Deux one-man-shows au P'tit Music'Hohl

Mercredi 21 novembre – Rendez-vous... conte à la bibliothèque de Vernier à 14h.

Vendredi 23 et samedi 24 novembre – Déguisements à louer au Jardin Robinson de Balexert.

Samedi 24 et dimanche 25 novembre – Mémorial Moret au centre sportif du Bois-des-Frères.

Dimanche 25 novembre – Concert du Lignon à 18h au temple du Lignon.

Dimanche 25 novembre – Marché de Noël à la paroisse Saint-Pie-X de 10h à 16h.

Lundi 26 novembre – Séance d'information sur l'agrandissement de l'Alibi au Centre de Quartier de Poussy à 19h30.

Lundi 26 novembre – Vernissage de l'exposition de peintures à l'huile par Yvonne Rotach-Tobler à la Maison Chauvet-Lullin à 17h30.

Du 27 au 29 novembre – Exposition de peintures à l'huile par Yvonne Rotach-Tobler à la Maison Chauvet-Lullin de 14h à 17h.

Du 26 novembre au 1^{er} décembre – Marché artisanal de Noël dans le centre commercial du Lignon.

Mercredi 28 novembre – Rencontre Café-Croissant au Centre de Quartier de Balexert à 9h.

Mercredi 28 novembre – L'Heure du conte « Légendes d'automne » à la bibliothèque de Châtelaine à 16h.

Mercredi 28 novembre – Spectacle tout public « L'île du trésor oublié » à la Salle des Fêtes du Lignon à 16h30.

Judi 29 novembre – Assemblée annuelle du Contrat de Quartier de Châtelaine-Balexert à l'école de Châtelaine à 18h30.

Vendredi 30 novembre – Concert de « Spain » à la paroisse de l'Epiphanie du Lignon à 20h30.

Ces dates et heures sont susceptibles de changements. Cette liste n'est pas exhaustive. Merci de consulter www.vernier.ch/evenements pour les dernières mises à jour. Vous pouvez également vous inscrire pour recevoir les événements par e-mail une fois par semaine.

Décembre

Jusqu'au 23 décembre – « Traditionnel marché artisanal de Noël » à la MACAV.

Samedi 1^{er} décembre – Rendez-vous du Maire à la Mairie de 9h à 12h.

Samedi 1^{er} décembre – Atelier de Noël de l'accueil adultes-enfants à 9h30 à l'EVE Bourquin.

Samedi 1^{er} et dimanche 2 décembre – « Talents de nos quartiers », marché d'art et d'artisanat à l'école de Châtelaine de 11h à 18h.

Mardi 4 décembre – Repas interculturel au Jardin Robinson de Balexert à 19h.

Mardi 4 décembre – Troc Jouets à la Salle des Fêtes du Lignon de 14h à 20h.

Mercredi 5 décembre – Rendez-vous... conte à la bibliothèque de Vernier à 14h.

Mercredi 5 décembre – L'Heure du conte « Légendes d'automne » à la bibliothèque de Châtelaine à 16h.

Mercredi 5 décembre – Assemblée annuelle du Contrat de Quartier de Vernier-Village à l'école des Ranches à 18h30.

Samedi 8 décembre – Un conte de Noël en dessin animé à la Bibliothèque de Vernier à 15h.

Samedi 8 et dimanche 9 décembre – 2^{ème} Marché de Noël organisé par Les Dalton'z Crew à la salle de gym de l'école d'Avanchet-Salève.

Dimanche 9 décembre – « Joyeux Dimanches ! » à 12h15 au Centre de Quartier du Lignon.

Mardi 11 décembre – 250^e anniversaire de la Maison Naville et fête de l'Escalade à l'école des Ranches à 18h30.

Mardi 11 décembre – Conseil municipal à 20h30 à la Mairie.

Samedi 16 décembre – Concert de Noël de l'Avenir Accordioniste Châtelaine au temple protestant de Vernier à 18h.

Mercredi 19 décembre – L'Heure du conte « Légendes d'automne » à la bibliothèque de Châtelaine à 16h.

Jusqu'au 20 janvier 2013 – Les Avanchets au Mamco, rue des Vieux-Grenadiers 10, 1205 Genève.

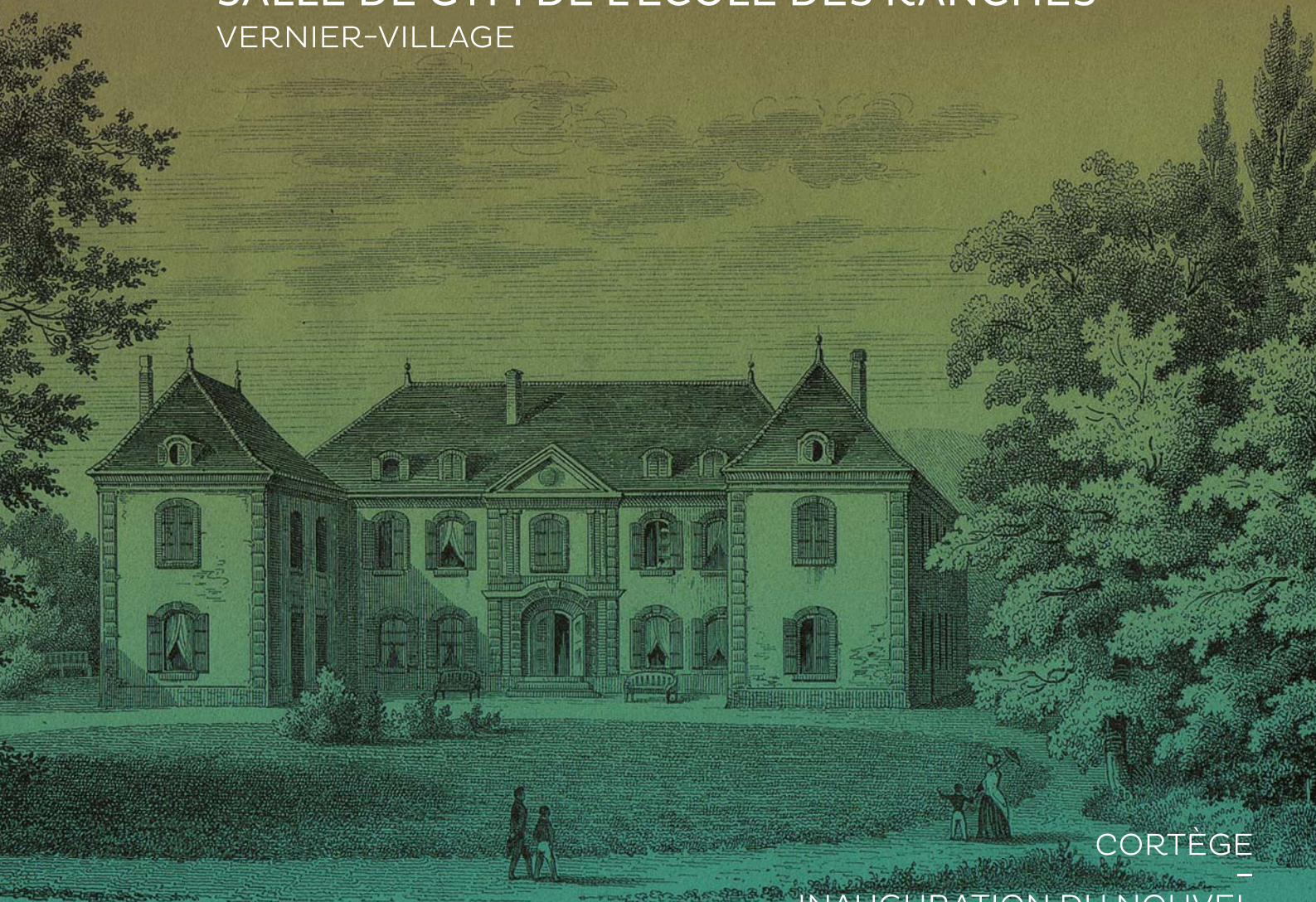
250^{ÈME}
ANNIVERSAIRE
DE LA MAISON NAVILLE
SIÈGE DE LA MAIRIE

—

ESCALADE

—

MARDI 11 DÉCEMBRE 2012 DÈS 18H30
SALLE DE GYM DE L'ÉCOLE DES RANCHES
VERNIER-VILLAGE



CORTÈGE

—

INAUGURATION DU NOUVEL
ÉCLAIRAGE DE LA MAIRIE

—

CONCOURS DE DÉGUISEMENTS